



Présence et usage de livres au patriarcat de Constantinople durant la seconde moitié du XVe et la première moitié du XVIe siècle

Marie-Hélène Blanchet

► To cite this version:

Marie-Hélène Blanchet. Présence et usage de livres au patriarcat de Constantinople durant la seconde moitié du XVe et la première moitié du XVIe siècle. André BINGGELI, Matthieu CASSIN, Marina DÉTORAKI. Bibliothèques grecques dans l'Empire ottoman, Brepols, pp.119-143, 2020, Bibliologia, 978-2-503-58560-4. hal-03089302

HAL Id: hal-03089302

<https://hal.science/hal-03089302>

Submitted on 28 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présence et usage de livres au patriarcat de Constantinople durant la seconde moitié du XV^e et la première moitié du XVI^e siècle*

Marie-Hélène BLANCHET

Résumé : L'article montre que la thèse historiographique ancienne selon laquelle il aurait existé une bibliothèque liée à l'institution du patriarcat de Constantinople est douteuse pour la période comprise entre 1453 et 1550. Les livres en usage au patriarcat semblent plutôt avoir appartenu à des personnes privées.

Mots-clés : patriarcat de Constantinople ; bibliothèques

On ne peut concevoir que le patriarcat de Constantinople, avant comme après la prise de la Ville par les Ottomans, ait pu assurer son fonctionnement normal en se passant de livres. Dans ses fonctions quotidiennes consistant à célébrer la liturgie, superviser l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique et rendre la justice, l'institution patriarcale a toujours utilisé des textes de référence qui devaient être disponibles sur place. Ajoutons en outre que la Grande Église a toujours été elle-même productrice de documentation, les archives du *chartophylakeion* devenant dès leur enregistrement dans le registre officiel une source d'information de premier ordre. On a cependant très peu d'indices sur la gestion de ce matériel documentaire, en particulier sous la première forme mentionnée, à savoir les ouvrages de référence en usage au patriarcat. On connaît l'existence d'une bibliothèque patriarcale pendant la période byzantine, mais elle n'est véritablement attestée que sporadiquement, surtout à l'époque médio-byzantine, sous le patriarche Serge au début du VII^e siècle¹, puis au VIII^e siècle lorsqu'on voit intervenir un *bibliophylax* au

* Je remercie chaleureusement Brigitte Mondrain, ainsi que mes collègues de la section grecque de l'IRHT, en particulier Matthieu Cassin, Marie Cronier, Alexis Chrysostalis et Pierre Augustin qui, en me signalant plusieurs des références et manuscrits mentionnés dans cette étude, l'ont considérablement enrichie.

¹ Voir N. WILSON, « The Libraries of the Byzantine World », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 8/1 (1967), p. 53-80, ici p. 58 ; K. ΣΤΑΪΚΟΣ, *Η βιβλιοθήκη του Οικουμενικού Πατριαρχείου στο Φανάρι*, Athènes, 1994, p. 10 ; A. ΜΑΝΑΦΗΣ, *Αί ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι αὐτοκρατορικαὶ καὶ πατριαρχικὴ καὶ περὶ τῶν ἐν αὐταῖς*

moment du concile de Nicée II², et au IX^e siècle lorsque cette fonction de bibliothécaire à Sainte-Sophie est proposée à Constantin, le futur saint Cyrille apôtre des slaves³. Mais quand d'autre part un empereur ordonne de rechercher une œuvre rare d'un Père de l'Église, ce qui se reproduit en diverses occasions jusqu'aux préparatifs du concile de Florence à la fin des années 1430, les sources attestent rarement que le manuscrit ait été recherché dans la bibliothèque patriarcale, mais bien plutôt dans des monastères de la capitale ou même à l'Athos⁴.

En l'absence de mentions explicites, les historiens ont eu tendance à postuler l'existence d'une institution stable, permanente, voire publique, chargée de la conservation et de la mise à disposition des livres, selon la définition d'une bibliothèque moderne. C'est le raisonnement tenu par exemple par Nigel Wilson dans son article *The libraries of the Byzantine world*. Il part du témoignage d'un lettré anonyme qui a travaillé vers le XI^e siècle sur un manuscrit des œuvres de Platon copié vers 900 – celui connu aujourd'hui comme le Città del Vaticano, BAV, Vat. gr. 1 – et y a laissé une note relative à une variante trouvée dans « l'exemplaire du patriarche » (τοῦ πατριάρχου τὸ βιβλίον), qu'il avait pu consulter. Nigel Wilson en conclut que si cet « exemplaire du patriarche » n'appartenait pas à sa collection privée, et si le lettré qui mentionne la variante travaillait dans une bibliothèque, cette bibliothèque devait être celle du patriarcat⁵. Ces deux « hypothèses probables » méritent d'être réexaminées, afin de déterminer précisément ce qui est ou non le plus vraisemblable en matière de bibliothèque patriarcale.

Je me limiterai dans cet article à une période bien précise, celle qui suit immédiatement la chute de Constantinople en 1453 pendant environ un siècle, jusqu'au milieu du XVI^e siècle : pour ce laps de temps, les sources sont rares, fragmentaires et éparpillées, par opposition avec la

χειρογράφων μέχρι τῆς Ἀλώσεως (1453), Athènes, 1972, p. 150. Voir en particulier le poème de Georges de Pisidie consacré à la bibliothèque du patriarche Serge : GEORGES DE PISIDIE, « Poèmes », in *Carmi di Giorgio di Pisidia*, éd. L. TARTAGLIA, Torino, 1998 (*Autori della tarda antichità e dell'età bizantina*), p. 500-501, n° 106.

² *Concilium Universale Nicaenum secundum. Concilii actiones I-III*, éd. E. LAMBERZ, Berlin, 2008 (*Acta conciliorum oecumenicorum. Series secunda* 3,1), p. 72, l. 14 : Στέφανος ὁ εὐλαβέστατος μοναχὸς καὶ βιβλιοφύλαξ τοῦ εὐαγοῦς πατριαρχείου. Il est aussi fait mention de livres apportés en séance conciliaire depuis la bibliothèque du patriarcat, voir *ibid.*, p. 68, l. 2-4 : πάρεσμεν ἐπιφερόμενοι τὰς ἱερὰς βίβλους, ὥσπερ ἡγάγομεν ἐκ τῶν ἀποκειμένων ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τοῦ εὐαγοῦς πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως. Voir aussi E. LAMBERZ, « Handschriften und Bibliotheken im Spiegel der Akten des VII. ökumenischen Konzils (787) », in G. PRATO (éd.), *I manoscritti greci tra riflessione e dibattito. Atti del V Colloquio internazionale di paleografia greca (Cremona, 4-10 ottobre 1998)*, I, Firenze, 2000 (*Papyrologica florentina* 31), p. 47-63.

³ Voir la *Vie de Constantin*, chapitre 4, traduite dans F. DVORNIK, *Les Légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, Praha, 1933 (*Byzantinoslavica. Supplementa* 1), ici p. 353 : « faisons lui tondre les cheveux pour qu'il entre dans les ordres et devienne bibliothécaire auprès du patriarche, à Sainte-Sophie » (постригыше и на поповство ѡдадимъ ѹмоу слоужьбѣ да бѣдетъ бѣблѣоѹикарь оу патриарха въ стѣѹи софѹи).

⁴ Voir par exemple SYLVESTRE SYROPOULOS, *Mémoires*, in *Les « Mémoires » du Grand Ecclésiarque de l'Église de Constantinople*, Sylvestre Syropoulos, sur le concile de Florence (1438-1439), éd. et trad. V. LAURENT, Roma, Paris, 1971 (*Concilium Florentinum. Documenta et scriptores* 9), p. 170-171 et 602-605. Dans cette circonstance particulière, on ne sait si les livres se trouvaient bien à l'Athos, mais l'ambassade envoyée à leur recherche n'en rapporta aucun.

⁵ WILSON, « The Libraries », cité n. 1, p. 59 : « If we make two likely assumptions, first that the patriarch's book had not been abstracted from its proper home and second that we are dealing with the library of an institution rather than the collection of an individual (for the wording of the marginalia is not decisive), this scholar is to be envisaged as doing his work in the patriarchal library itself ».

période ultérieure, pour laquelle on commence à posséder des inventaires. Je n'utiliserai donc pas les listes qui ont été établies très probablement par Jean Malaxos dans les années 1560⁶ et qui décrivent des collections censées appartenir à diverses bibliothèques constantinopolitaines, dont la bibliothèque patriarcale, ou celle d'un patriarche. En revanche il est impossible d'aborder la question de la bibliothèque patriarcale après 1453 sans s'intéresser aussi à ce qui est désigné dans la bibliographie comme l'Académie ou l'École patriarcale, considérée comme l'ancêtre de la Grande École de la Nation (Μεγάλη του Γένους Σχολή). Une partie de l'historiographie estime qu'une institution d'éducation supérieure a été mise en place dans le cadre du patriarcat restauré à partir de 1454, et lie étroitement l'existence d'une bibliothèque à la présence supposée de ce lieu d'enseignement. J'examinerai donc la double question institutionnelle de l'existence d'une École et d'une bibliothèque patriarcales ; puis, à partir de notes marginales de manuscrits ou de sources narratives, j'analyserai les données permettant de repérer des ouvrages circulant au patriarcat ; enfin, selon la même méthode, je m'intéresserai aux informations liées aux collections privées de livres.

I. Une bibliothèque patriarcale insaisissable

La question de la restauration du patriarcat de Constantinople par Mehmed II, de l'élection d'un nouveau patriarche le 6 janvier 1454, Gennadios II, et de la fondation d'une école supérieure liée à la Grande Église a excité depuis longtemps la curiosité et l'intérêt des historiens, mais aussi leur imagination. De M. Gédéon à fin du XIX^e siècle jusqu'à A. Bakalopoulos et T. Gritsopoulos dans les années 1960⁷, ils ont tous considéré cet événement comme la reconstitution d'une institution complexe, organisée, structurée au moins sur le modèle de ce qu'on connaît à l'époque phanariote, à partir du XVII^e siècle, lorsque le patriarcat s'installe sur son site actuel. D'après les sources du XV^e siècle, les débuts de l'Église orthodoxe refondée par Gennadios Scholarios sont pourtant beaucoup moins prestigieux : manque d'hommes, tant dans la hiérarchie métropolitaine et épiscopale que dans l'administration patriarcale, manque de moyens, désorganisation générale, baisse rapide du nombre

⁶ Il s'agit des inventaires de bibliothèques grecques contenus dans le manuscrit de Wien, ÖNB, hist. gr. 98. Ils ont été édités par R. FOERSTER, *De antiquitatibus et libris manuscriptis Constantinopolitanis commentatio*, Rostock, 1877. Voir aussi l'étude de G. PAPAZOGLU, *Βιβλιοθήκες στην Κωνσταντινούπολη τοῦ 15^{ου} αἰώνα* (Κώδ. Vind. hist. gr. 98), Thessalonikè, 1983. Voir en dernier lieu G. DE GREGORIO, « Studi su copisti greci del tardo cinquecento. II, Ioannes Malaxos e Theodosios Zygomalas », *Römische Historische Mitteilungen*, 38 (1996), p. 189-268, ici p. 231-237, et M. D. LAUXTERMANN, « “And many, many more”: A Sixteenth-Century Description of Private Libraries in Constantinople, and the Authority of Books », in P. ARMSTRONG (éd.), *Authority in Byzantium*, Farnham – Burlington, 2013, p. 269-282. G. de Gregorio et M. Lauxtermann attribuent intégralement la copie du manuscrit à Jean Malaxos ; le premier la situe vers 1562-1564 et le second entre 1565 et 1571. Ces inventaires sont probablement fictifs, au moins partiellement, et ne seront pas pris en compte dans cet article. Je remercie Matthieu Cassin pour ces références.

⁷ Voir M. GEDEON, *Χρονικά τῆς Πατριαρχικῆς Ακαδημίας. Ιστορικαὶ εἰδήσεις περὶ τῆς Μεγάλῃς τοῦ Γένους Σχολῆς 1454-1830*, Konstantinoupolis, 1883, p. 29-35 ; A. BAKALOPOULOS, *Ιστορία τοῦ Νέου Ἑλληνισμοῦ*. B1, *Τουρκοκρατία 1453-1669*, Thessalonikè, 1964, p. 220-229 ; T. A. GRITSOPOULOS, *Πατριαρχικὴ Μεγάλῃ τοῦ Γένους Σχολῇ*, I, Athèna, 1966, p. 56-77.

d'individus dotés d'une éducation classique, c'est là le tableau donné par les sources contemporaines⁸. Installé initialement dans l'église des Saints-Apôtres, le patriarcat déménage dès avant l'automne 1454 dans le monastère de la Pammakaristos⁹, un espace très réduit dans lequel aucune sorte d'école n'est attestée ni au xv^e, ni au début du xvi^e siècle.

L'idée de la fondation d'une académie ou école patriarcale ne repose sur aucune source. Dans son ouvrage publié en 1966, T. Gritsopoulos admet cette absence totale de preuves, mais il justifie son hypothèse, héritée de celle de M. Gédéon, par la nécessité : en tant que lettré, Gennadios Scholarios avait nécessairement à cœur de fournir à ses coreligionnaires un lieu où serait dispensé un enseignement correct¹⁰. Sur cette base uniquement fantasmatique, l'existence incontestée d'une école patriarcale a eu la vie dure dans la bibliographie jusqu'à très récemment¹¹. Ch. Patrinelès, le grand spécialiste des débuts de la période post-byzantine, a commencé par adhérer lui aussi à cette hypothèse¹², puis il l'a remise en question en considérant qu'il ne s'agissait que d'une tradition légendaire : il explique en effet que nous ne disposons d'aucune attestation claire du fonctionnement d'une école patriarcale à Constantinople pendant le premier siècle après la chute de la ville¹³. Il faut en particulier corriger l'affirmation selon laquelle Matthieu Kamariotès, l'un des élèves de Gennadios Scholarios, aurait été nommé par ce dernier enseignant, voire directeur, de ladite École patriarcale. Cette erreur remonte à une lettre de Jean Zygomalas à Martin Crusius en 1577, dans laquelle Kamariotès était présenté par erreur comme le maître de Scholarios (διδάσκαλος τοῦ πατριάρχου, κυρίου Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου) au lieu d'être désigné comme son élève. Cette confusion a donné lieu à l'interprétation selon laquelle Kamariotès aurait été grand

⁸ Voir surtout les textes rédigés à cette période par Gennadios Scholarios (Gennadios Scholarios, *Œuvres complètes*, éd. L. PETIT, X. A. SIDERIDES & M. JUGIE, Paris, 1928-1936) et Théodore Agallianos (Ch. PATRINELES, *Ὁ Θεόδωρος Ἀγαλλιανὸς ταυτιζόμενος πρὸς τὸν Θεοφάνην Μηδείας καὶ οἱ ἀνέκδοτοι λόγοι του*, Athènes, 1966). Voir aussi M.-H. BLANCHET, *Georges-Gennadios Scholarios (vers 1400-vers 1472). Un intellectuel orthodoxe face à la disparition de l'Empire byzantin*, Paris, 2008 (*Archives de l'Orient chrétien* 20), p. 154-163.

⁹ *Ibid.*, p. 94, n. 50. Voir R. JANIN, *Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. III, Les églises et les monastères*, Paris, 1969² (*Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin*), p. 208-213.

¹⁰ GRITSOPOULOS, *Πατριαρχική Μεγάλη*, cité n. 7, p. 67 : Πηγαί, σαφῶς μαρτυροῦσαι διὰ τὴν ὀργάνωσιν τῆς παιδείας μετὰ τὴν Ἄλωσιν, δὲν ὑπάρχουν. Αὐτομάτως τίθεται τὸ πρόβλημα : ὑπῆρξε παιδεία ἀπὸ τοῦ 1453, ποίου τύπου, ἀπὸ πότε ἀκριβῶς καὶ εἰς ποῖα μέρη ; Οἱ ἐρευνηταὶ δέχονται ὅτι, ἅμα ἀναλαβὼν τὴν πατριαρχίαν ὡς ἐθνάρχης τῶν δυσκόλων καιρῶν Γεννάδιος ὁ Σχολάριος, χρεὸς αὐτοῦ ἐθεώρησε νὰ μὴ ἀφήσῃ χωρὶς παιδείαν τὸ ἔθνος, ἃν καὶ ἔχασε τὴν ἐλευθερίαν του.

¹¹ Voir B. STAUROIDES, *Πατριαρχική Μεγάλη του Γένους Σχολή (ΠΜΓΣ), 550 χρόνια από την ίδρυσή της 1454-2004. Οι τρεις ιεράρχαι και η σχολή*, Thessalonikè, 2005 ; voir encore la mention de l'Académie patriarcale dans un article par ailleurs excellent : Ch. FÖRSTEL, « Manuel le Rhéteur et Origène : note sur deux manuscrits parisiens », *REB*, 57 (1999), p. 245-254, ici p. 251-252.

¹² Ch. PATRINELES, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες Μανουὴλ Κορίνθιος, Ἀντώνιος, Μανουὴλ Γαλησιώτης καὶ ὁ χρόνος τῆς ἀκμῆς αὐτῶν », *Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος*, 16 (1962), p. 17-38, ici p. 17, 21, 36, n. 3.

¹³ Voir la remarque de Ch. PATRINELES, *Ἡ Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους*. 10, *Ὁ Ἑλληνισμὸς ὑπὸ Ξένη Κυριαρχία (περίοδος 1453-1669)*, Athènes, 1974, p. 372 : Γιατὶ πρέπει νὰ σημειωθῇ ὅτι δὲν ἔχουμε καμμιά σαφῆ καὶ ρητὴ μαρτυρία γιὰ τὴ λειτουργία σχολείου στὴν Κωνσταντινούπολι κατὰ τὸν πρῶτο μετὰ τὴν Ἄλωση αἰῶνα, μολονότι πιστεύεται, κατὰ παλαιὰ παράδοση, ὅτι ἡ περίφημη ἀπὸ τὴ βυζαντινὴ ἐποχὴ πατριαρχικὴ σχολὴ ἀνασυστήθηκε καὶ λειτουργοῦσε ἤδη ἀπὸ τὰ χρόνια τῆς πατριαρχείας τοῦ Γενναδίου Σχολαρίου.

rhéteur du patriarcat et maître de l'École patriarcale – même si le terme est absent de la citation – sous l'autorité du patriarche Gennadios¹⁴. En réalité, on sait seulement de Kamariotès qu'il assurait un enseignement, très probablement privé, auprès d'un petit groupe d'élèves¹⁵, dont Manuel de Corinthe, futur grand rhéteur du patriarcat de Constantinople¹⁶. Mais d'Académie patriarcale il n'y a nulle trace.

Après 1453, la bibliothèque patriarcale n'est pas plus attestée que l'Académie. Le raisonnement qui a été suivi par l'historiographie repose là aussi sur l'argument de la nécessité, c'est-à-dire sur l'idée qu'il ne pouvait pas en être autrement et qu'il *devait* y avoir une bibliothèque, même si les sources ne la mentionnent jamais. J'ai moi-même commencé cet article en affirmant qu'il *devait* y avoir des livres disponibles au patriarcat, mais la présence de manuscrits n'implique évidemment pas l'existence d'une bibliothèque patriarcale en tant qu'institution.

Peu avant la chute de Constantinople, la seule bibliothèque instituée et liée au patriarcat dont on ait la trace est désignée dans quelques rares sources comme « la bibliothèque de Sainte-Sophie »¹⁷. On possède en particulier le témoignage de Nicéphore Kallistos Xanthopoulos, qui a

¹⁴ Sur Matthieu Kamariotès, voir *PLP*, n° 10776. Voir la mention de Kamariotès dans la lettre de Jean Zygomalas à Martin Crusius datant de février 1577 dans M. CRUSIUS, *Turcograeciae libri octo*, Basel, 1584, p. 187 : ὧδε [Constantinople] μέινας μετὰ τὴν ἄλωσιν τῆς πόλεως, ὑπῆρξε διδάσκαλος τοῦ πατριάρχου, κυρίου Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου, καὶ ἄλλων τινῶν ἀρχόντων, περὶ τὰ μέσα τῆς βασιλείας τοῦ σουλτάνου Μουράτη. Les renseignements de Zygomalas ont été jugés fiables, mais dès lors qu'on savait que Matthieu Kamariotès avait été l'élève de Scholarios et non son maître (erreur rectifiée par A. BIEDL, « Matthaëus Camariotes. Specimen prosopographiae byzantinae », *BZ*, 35 (1935), p. 337-339, ici p. 337), on a voulu donner une autre interprétation à l'expression « διδάσκαλος τοῦ πατριάρχου ». Pourtant la référence au sultan Murad devenait incohérente : Murad II a régné de 1421 à 1451, soit avant la chute de Constantinople et le patriarcat de Gennadios Scholarios, et Kamariotès ne peut donc pas avoir été maître de l'École patriarcale restaurée par Gennadios avant 1451 (or c'est pourtant bien à Murad II que Zygomalas fait allusion, puisqu'il ne peut s'agir de Murad III qui a régné de 1574 à 1595). Ces contradictions auraient dû inciter à considérer cette source avec plus de circonspection. En outre, Matthieu Kamariotès a été confondu avec le grand rhéteur Manuel de Corinthe, lui aussi présumé directeur de l'École patriarcale à la fin du XV^e siècle : voir Ch. ASTRUC, « La fin inédite du *Contra Plethonem* de Matthieu Camariotès », *Scriptorium*, 9 (1955), p. 246-262, ici p. 248, n. 12. Cette erreur concernant Kamariotès se trouve dans toute la bibliographie depuis GEDEON, *Χρονικὰ τῆς Πατριαρχικῆς Ακαδημίας*, cité n. 7, p. 30, jusqu'à G. PODSKALSKY, *Griechische Theologie in der Zeit der Türkenherrschaft (1453-1821). Die Orthodoxie im Spannungsfeld der nachreformatorischen Konfessionen des Westens*, München, 1988, p. 48 et 87.

¹⁵ C'est précisément à cette conclusion qu'arrive le seul spécialiste récent de Kamariotès dans sa thèse, D. Chatzémichaël, qui remet lui aussi en cause l'existence de toute école patriarcale après la chute de Constantinople et doute aussi, par ailleurs, de l'existence d'une telle institution au sein du patriarcat dans les années précédant 1453, qui sont celles où Scholarios et Kamariotès enseignent dans un cadre privé : voir D. CHATZEMICHAEL, *Ματθαῖος Καμαριώτης: συμβολή στη μελέτη του βίου, του έργου και της εποχῆς του*, thèse de doctorat, Thessalonikè, 2002, notamment p. 32-36 et 60-67 (disponible en ligne <https://www.didaktorika.gr/eadd/handle/10442/20545>).

¹⁶ Sur Manuel de Corinthe, voir *PLP*, n° 16712. Sa qualité d'enseignant n'est même pas mentionnée par Janus Laskaris lorsqu'il se réfère à lui dans sa lettre à Dèmètrios Chalkokondylès en juillet 1491. Laskaris se trouvait à Constantinople à cette date et a découvert à son arrivée la nouvelle de la mort de Kamariotès, qu'il considérait comme l'un des grands lettrés de la génération précédente : il explique qu'il « avait espéré rencontrer l'homme et, à travers celui-là seul, voir d'une certaine façon le chœur entier des hommes qui avant nous ont brillé dans les lettres et la philosophie » (ἐλπίσαντα ἐντυχεῖν τε τάνδρῃ καὶ δι' ἑνα ἐκεῖνον οἶονεῖ τὸν χορὸν ἅπαντα θεάσασθαι τῶν πρὸ ἡμῶν περὶ λόγους καὶ φιλοσοφίαν ἀκμασάντων ἀνδρῶν). Laskaris présente ensuite le « rhéteur », soit Manuel de Corinthe, comme une simple « connaissance » de Kamariotès, sans préciser qu'il était son élève (τὸν δὲ Καμαριώτου γνῶριμον, τὸν ἀπολίτευτον ῥήτορα). Voir la nouvelle édition de cette lettre et son commentaire par A. PONTANI, « Per la biografia, le lettere, i codici, le versioni di Giano Lascaris », in M. CORTESI & E. V. MALTESE (éd.), *Dotti bizantini e libri greci nell'Italia del secolo XV, Atti del Convegno internazionale Trento 22-23 ottobre 1990*, Napoli, 1992, p. 363-433, ici p. 379, l. 17-19 et 23-24, et p. 394-398.

rédigé au début du XIV^e siècle son *Histoire ecclésiastique* en utilisant notamment des livres trouvés dans « la grande église de la Sagesse du Verbe de Dieu » (τῷ μεγάλῳ νεῷ τῆς τοῦ Θεοῦ Λόγου Σοφίας)¹⁷. Nicéphore Kallistos Xanthopoulos donne beaucoup d'informations précises sur les livres qu'il a eus à sa disposition, et K. Manaphès en a reconstitué la liste à partir de ces éléments¹⁹. Il considère cependant que ce fonds est trop riche, constitué à la fois d'œuvres théologiques et de textes profanes, pour qu'il puisse s'agir à proprement parler de « la bibliothèque de Sainte-Sophie », c'est-à-dire de la collection des livres de l'église patriarcale qui, selon lui, devait être seulement à usage liturgique et conservée dans le skeuophylakion de la basilique²⁰. K. Manaphès émet donc l'hypothèse qu'on ait là l'indice de l'existence d'une véritable bibliothèque patriarcale distincte de celle de Sainte-Sophie, qu'il situe dans l'aile du patriarcat dénommée Thomaïtès, c'est-à-dire le lieu traditionnel où se trouvait la bibliothèque patriarcale lors de sa fondation au début du VII^e siècle par le patriarche Thomas²¹.

Pourtant les autres sources éparses qui mentionnent « la bibliothèque de Sainte-Sophie » avant 1453, citées elles aussi par K. Manaphès, ne laissent pas penser que l'église patriarcale ne conservait que des livres liturgiques. Ainsi, dans une note portée sur le manuscrit Città del Vaticano, BAV, Vat. gr. 830, f. 474^v, qui a été copié en 1446 ou 1447 pour Isidore de Kiev, on trouve l'inscription suivante : « le présent livre des actes du troisième concile œcuménique a été transcrit à partir d'un très ancien livre en papier de la bibliothèque de Sainte-Sophie en l'année 6955, le 15 octobre, première indiction [= 15 octobre 1446 ou 1447] »²². On possède aussi le testament rédigé par Joseph Bryennios en 1421 (alors qu'il est mort entre 1431 et 1438), qui lègue tous ses livres, au nombre de neuf, à Sainte-Sophie, mais sans préciser s'ils doivent être

¹⁷ À propos de la bibliothèque patriarcale à l'époque paléologue, voir MANAPHES, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι*, cité n. 1, p. 132-148 et 155-158.

¹⁸ Voir le développement sur cet auteur *ibid.*, p. 134-141 ; voir aussi récemment Ch. GASTGEGER & S. PANTEGHINI (éd.), *Ecclesiastical history and Nikephoros Kallistos Xanthopoulos. Proceedings of the International Symposium, Vienna, 15th-16th December 2011*, Wien, 2015 (*Veröffentlichungen zur Byzanzforschung* 37). Pour le passage cité, voir PG 145, 609C.

¹⁹ MANAPHES, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι*, cité n. 1, p. 140-141.

²⁰ On possède un inventaire du skeuophylakion du patriarcat datant de la toute fin du XIV^e siècle, qui ne mentionne que des livres liturgiques : voir F. MIKLOSICH & J. MÜLLER (éd.), *Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana*. II, *Acta patriarchatus Constantinopolitani 1315-1402*, Wien, 1862, n° DCLXXXVI, p. 566-570, en particulier p. 567 l. 2 sq. (εὐαγγέλιον τῆς λιτῆς [...] τακτικόν [...] ἕτερον τακτικόν [...] εὐαγγέλιον [...] ἕτερον εὐαγγέλιον [...] ἕτερον εὐαγγέλιον καθημερινόν). Voir les commentaires donnés sur les termes grecs de ce document désignant des livres dans la base de données « Typika » de l'Université de Fribourg (<https://elearning.unifr.ch/apb/typika/document/113/1#related>, consultée le 13 octobre 2016) ; voir aussi J. BOMPAIRE, « Les catalogues de livres-manuscrits d'époque byzantine », in *Byzance et les Slaves. Études de civilisation. Mélanges Ivan Dujčev*, Paris, 1979, p. 59-81, ici n° 24, p. 70. Je remercie Pierre Augustin pour ces références.

²¹ MANAPHES, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι*, cité n. 1, p. 139-140 : Βιβλιοθήκη τοῦ μεγέθους τοῦτου καὶ τῆς ποικιλίας τοῦ περιεχομένου νομίζομεν ὅτι δὲν δύναται νὰ ταυτισθῇ πρὸς τὴν τῆς Ἀγίας Σοφίας, ἡ ὁποία διέθετε βιβλία λειτουργικὰ κυρίως. Ἡ βιβλιοθήκη τῶν πατριαρχείων ἐστεγάζετο ἐν τινὶ πτέρυγι τοῦ πατριαρχικοῦ οἴκου καὶ ὑπάρχοντος τοῦ Θωμαΐτου τρικλίνου, ὡς εἶπομεν, μᾶλλον ἐστεγάζετο ἐν αὐτῷ. La même hypothèse est reprise *ibid.*, p. 158.

²² Voir *ibid.*, p. 158, et O. KRESTEN, *Eine Sammlung von Konzilsakten aus dem Besitze des Kardinals Isidoros von Kiev*, Wien, 1976, p. 40 : μετεγράφη τὸ παρ(ὸν) βιβλίον τῶν πρακτικ(ῶν) τ(ῆς) οἰκουμενικ(ῆς) τριτ(ῆς) συνόδου, ἀπὸ βιβλίου παλαιοτάτου βαμβικίνου τ(ῆς) βιβλιοθήκ(ῆς) τ(ῆς) ἀγί(ας) σοφί(ας) κ(α)τ(ὰ) τὸ ς^(ὀν)·α^(ὀν)·νε^(ὀν)· ἔτος ὀκτωβρ(ίου) ιε¹·, ιν(δικτιῶν)ος ι^(ης)·. La date donnée correspond à l'année 1446, mais l'indiction à l'année 1447 : voir V. GRUMEL, *La chronologie*, Paris, 1958, p. 263.

conservés dans la bibliothèque : « je laisse tous mes livres à la très sainte Grande Église et mère des Églises, Sainte-Sophie, à Constantinople »²³. Le contenu des livres (entre autres Aristote, Ptolémée et Nicomaque de Gérasa) exclut que ce legs ait été seulement destiné à l'usage liturgique à Sainte-Sophie²⁴. Selon K. Manaphès, il s'agirait là d'un troisième type de bibliothèque, une bibliothèque d'enseignement, ce qui nous ramène au problème de l'existence ou non d'une école patriarcale, mais cette fois à l'époque byzantine : l'auteur considère en effet que ces livres devaient appartenir à une ou plusieurs bibliothèques scolaires liées à l'école patriarcale²⁵. Au contraire de ces diverses hypothèses, on pourrait soutenir l'idée que tous les livres mentionnés appartenaient à Sainte-Sophie, puisque les sources concernant ces collections de manuscrits se réfèrent toutes exclusivement à l'église patriarcale, et non au patriarcat ou à une quelconque école. Quoi qu'il en soit, l'existence d'une bibliothèque institutionnelle avant la chute de Constantinople est attestée à Sainte-Sophie, bien qu'on ignore tout de son fonctionnement et de sa localisation précise.

Pour la période qui suit la chute de Constantinople, dont on sait qu'elle a occasionné des pertes massives de livres²⁶, les spécialistes récents, notamment Constantin Staïkos, sont désormais très prudents et concèdent qu'on ne sait rien sur la circulation et la conservation des livres au patriarcat jusqu'au milieu du XVI^e siècle²⁷. La question peut aussi être abordée sous un autre angle, celui adopté par D. Apostolopoulos²⁸, qui consiste à examiner les actes patriarcaux produits entre 1454 et 1550, et plus largement les productions émanant de membres du patriarcat (patriarches et officiers patriarcaux), et à déterminer si ces écrits ont pu être rédigés sans aucun livre. D. Apostolopoulos arrive à la conclusion que c'est impossible : les actes patriarcaux et des textes comme les *Discours* d'Agallianos (1463) ou l'*Encyclique* de Maxime III (1477) contiennent des citations littérales qui ne peuvent pas avoir été reproduites de mémoire. Concernant Agallianos, D. Apostolopoulos établit qu'il

²³ Voir l'édition du testament de Joseph Bryennios par N. B. TOMADAKES, « Ἐκ τῆς βυζαντινῆς ἐπιστολογραφίας. Ἰωσήφ μοναχοῦ τοῦ Βρυεννίου ἐπιστολαὶ Α' καὶ αὶ πρὸς αὐτὸν Γ' », *Ἐπετηρὶς ἐταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν*, 46 (1983-1986), p. 279-364, ici p. 358-359 : ἀφίω τὰ βιβλία μου πάντα τῇ ἀγιωτάτῃ Μεγάλῃ Ἐκκλησίᾳ καὶ μητρὶ τῶν Ἐκκλησιῶν, τῇ Ἀγίᾳ Σοφίᾳ, τῇ ἐν Κωνσταντινουπόλει. Voir aussi BOMPAIRE, « Les catalogues », cité n. 20, p. 73, n° 31.

²⁴ Une autre liste, peut-être liée à la bibliothèque patriarcale, se trouve dans le Città del Vaticano, BAV, Vat. gr. 207, f. VII^r. Il s'agit d'une liste de livres – dont certains de rhétorique ou d'arithmétique – prêtés à divers fonctionnaires patriarcaux et au patriarche entre 1268 et 1282. Voir la dernière édition de cette liste dans P. CANART, « À propos du *Vaticanus graecus* 207. Le recueil scientifique d'un érudit constantinopolitain du XIII^e siècle et l'emploi du papier “à zig-zag” dans la capitale byzantine », *Illinois Classical Studies*, 7/2 (1982), p. 271-298 [= ID., *Études de paléographie et de codicologie*, éd. M. L. AGATI & M. D'AGOSTINO, Città del Vaticano, 2008 (*Studi e Testi* 451), II, p. 759-798, ici p. 767-771]. Je remercie Pierre Augustin pour cette référence.

²⁵ MANAPHES, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι*, cité n. 1, p. 149-158.

²⁶ Voir V. DEROCHE & N. VATIN (éd.), *Constantinople 1453. Des Byzantins aux Ottomans*, Toulouse, 2016 (*Collection Famagouste*), en particulier les témoignages concordants de Doukas (p. 178), Kritoboulos d'Imbros (p. 301), Lauro Quirini (p. 631) et Gennadios Scholarios (p. 930).

²⁷ STAÏKOS, *Η βιβλιοθήκη*, cité n. 1, p. 26-28. Voir aussi A. TSELIKAS, « Πατριαρχικὲς βιβλιοθήκες (“Καθημερινή”, Ἑπτὰ ἡμέρες”, 24 Νοεμ. 1996) », in IDEM, *Θέματα ἐλληνικῆς παλαιογραφίας*, Athènes, 2008², p. 89-108, ici p. 92 : l'auteur évoque seulement un « noyau de bibliothèque » pour la seconde moitié du XVI^e siècle.

²⁸ Voir D. G. APOSTOLOPOULOS, *Ἀνάγλυφα μιᾶς τέχνης νομικῆς : Βυζαντινὸ δίκαιο καὶ μεταβυζαντινὴ « νομοθεσία »*, Athènes, 1999, p. 161-181.

avait à sa disposition le corpus complet des canons de l'Église orthodoxe, le *Syntagma* de Matthieu Blastarès, l'*Hexabiblos* de Constantin Harménopoulos et la Grande synopse des *Basiliques* (alors qu'il ne disposait sans doute pas des *Basiliques* elles-mêmes)²⁹. On pourrait multiplier les exemples attestant la présence de livres dans le milieu patriarcal, mais ils ne nous apprendraient toujours rien sur l'existence ou non d'une bibliothèque.

II. Notes de possession des manuscrits

La seule solution consiste donc à travailler sur les manuscrits eux-mêmes, en observant d'une part les mentions qui en sont faites dans les sources littéraires et d'autre part les notes de possession qu'ils contiennent. On pourra ainsi identifier ceux qui se trouvent de façon sûre au patriarcat et ceux qui sont ailleurs, en essayant de comprendre quel est leur statut, ainsi qu'ont commencé à le faire Ch. Patrinelès puis D. Apostolopoulos³⁰. L'intérêt se portera en priorité sur les manuscrits antérieurs à la chute de Constantinople dont on peut établir la présence à Constantinople entre 1454 et 1550. Les manuscrits produits durant cette même période ne seront pris en compte que s'ils témoignent de la copie de textes anciens, à partir donc d'un modèle antérieur qui se trouvait sur place et qu'il est possible d'identifier. Au contraire, les œuvres copiées à partir de modèles inconnus ou rédigées après 1454 par des membres du milieu patriarcal n'interviendront qu'à la marge dans cette recherche, car elles ne témoignent pas de la transmission ni de la conservation de livres au patriarcat, et on sait évidemment déjà que la production livresque s'est poursuivie durant la période³¹.

Peut-on établir que des livres qui se trouvaient dans la bibliothèque de Sainte-Sophie ont été transférés au nouveau siège de la Pammakaristos après 1453 ? Aucune note marginale n'indique un tel transfert, et on ne sait d'ailleurs pas le sort qu'ont connu les livres de la bibliothèque de Sainte-Sophie pendant le sac de Constantinople : ils ont pu être détruits, dispersés, ou vendus, comme tant d'autres³².

²⁹ *Ibid.*, p. 168 et *supra* n. 8.

³⁰ PATRINELES, « Οἱ μεγάλοι ῥήτορες », cité n. 12, p. 17-38 ; APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 161-181 ; D. G. APOSTOLOPOULOS, « Ὁ “Ἀρμενόπουλος” τοῦ Θεόδωρου Ἀγαλλιανοῦ. Ἡ εἰκόνα μιᾶς νομικῆς πηγῆς ποὺ λανθάνει », *Επετηρίς του Κέντρου Ερεῦνης της Ιστορίας του Ελληνικοῦ Δικαίου*, 43 (2011), p. 175-191.

³¹ Sur ce point, je renvoie à l'étude très fouillée réalisée récemment par R. STEFEC, « Zwischen Urkundenpaläographie und Handschriftenforschung: Kopisten am Patriarchat von Konstantinopel im späten 15. und frühen 16. Jahrhundert », *Rivista di studi bizantini e neoellenici*, 50 (2013), p. 303-326. La démarche de R. Stefec consiste à identifier des copistes actifs dans le cadre du patriarcat de Constantinople entre la seconde moitié du ^{xv}^e siècle et la première moitié du ^{xvi}^e siècle afin d'en déduire des informations sur les manuscrits copiés ou annotés par eux. Mais il faut ici faire deux réserves de méthode : si un manuscrit est annoté par un lettré mais ne comporte pas de note de possession, il n'appartient pas nécessairement au lettré en question ; d'autre part, lorsque le copiste est un Byzantin actif avant comme après la chute de Constantinople (pensons notamment à Jean Eugénikos), il est nécessaire de disposer d'informations supplémentaires pour savoir si la copie du manuscrit a bien été réalisée dans le cadre du patriarcat restauré après 1453.

³² Voir MANAPHES, *Αἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει βιβλιοθήκαι*, cité n. 1, p. 145-147 et *supra*, n. 26.

Il faut donc commencer l'enquête par les livres qui comportent une note attestant qu'ils ont appartenu à la Pammakaristos. En croisant les informations disponibles dans la bibliographie³³, j'en ai repéré 7 (pour le texte de chaque note de possession, voir Annexes, Tableau 1) :

- Città del Vaticano, BAV, Vat. gr. 539³⁴
- Città del Vaticano, BAV, Reg. gr. 166³⁵
- Oxford, Bodleian Library, Roe 29³⁶
- Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, gr. Z 546³⁷
- Sofija, Naučen Centar za Slavjano-Vizantijski Proučvanija « Ivan Dujčev », D. gr. 211³⁸ (manuscrit copié en 1686 sur un modèle ancien)
- El Escorial, Real Biblioteca, X II 11 (Andrés 371)³⁹
- El Escorial, Real Biblioteca, Ω IV 27 (Andrés 579)⁴⁰

Pour le premier manuscrit de la liste, on peut penser d'après la note de possession que l'ouvrage appartenait très probablement dès avant 1453 aux collections du monastère lui-même. Le monastère de la Théotokos Pammakaristos a été fondé à la fin du XIII^e siècle en tant qu'établissement

³³ Voir *supra*, n. 30, références auxquelles il faut ajouter O. VOLK, *Die byzantinischen Klosterbibliotheken von Konstantinopel, Thessalonike und Kleinasien*, München, 1955, p. 51-52, ainsi que le tout récent article que m'a signalé Pierre Augustin : T. MARTINEZ MANZANO, « Criterios gráficos y extragráficos para la identificación de los manuscritos del último lote de Antonio Eparco », in F. G. HERNANDEZ MUÑOZ (éd.), *Manuscritos griegos en España y su contexto europeo – Greek Manuscripts in Spain and their European Context*, Madrid, 2016 (*Clásicos Dykinson*), p. 251-278, ici p. 263-264 et 270. En outre, pour tous les manuscrits cités ci-après, voir aussi les descriptions et informations fournies par la base Pinakes (<http://pinakes.irht.cnrs.fr/>).

³⁴ R. DEVREESSE, *Codices Vaticani graeci*. II, *Codices 330-603*, Città del Vaticano, 1937, p. 402-403, ici p. 403. Voir APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 165 ; VOLK, *Die byzantinischen Klosterbibliotheken*, cité n. 33, p. 51. Ce manuscrit est signalé dans l'inventaire de la bibliothèque vaticane sous Paul III (vers 1539) : il n'est donc pas demeuré à la Pammakaristos et est arrivé à Rome au plus tard dans la première moitié du XVI^e siècle, peut-être même auparavant : voir R. DEVREESSE, *Le fonds grec de la Bibliothèque Vaticane des origines à Paul V*, Città del Vaticano, 1965 (*Studi e Testi* 244), p. 342, n° 409.

³⁵ H. STEVENSON Senior, *Codices manuscripti graeci Reginae Suecorum et Pii PP. II Bibliothecae Vaticanae*, Città del Vaticano, 1888, p. 112-114, ici p. 114. Je remercie Matthieu Cassin de m'avoir signalé ce manuscrit.

³⁶ H. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, Oxford, 1853-1854, I, col. 488. Voir APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 168 ; VOLK, *Die byzantinischen Klosterbibliotheken*, cité n. 33, p. 52.

³⁷ E. MIONI, *Bibliothecae Diui Marci Venetiarum codices graeci manuscripti*. II, *Thesaurus Antiquus. Codices 300-625*, Roma, 1985 (*Indici e Cataloghi, Nuova Serie VI*), p. 441-443, ici p. 442. Voir APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 168 ; VOLK, *Die byzantinischen Klosterbibliotheken*, cité n. 33, p. 52.

³⁸ D. GETOV, V. KATSAROS, C. PAPASTATHIS, *Κατάλογος τῶν ἐλληνικῶν νομικῶν χειρογράφων τῶν ἀποκειμένων στὸ Κέντρο Σλαβο-Βυζαντινῶν Σπουδῶν « Ivan Dujcev » τοῦ Πανεπιστημίου « Sv. Kliment Ohridski » τῆς Σόφιας*, Thessalonikè, 1994, p. 69-74, ici p. 73. Voir APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 166.

³⁹ G. DE ANDRES, *Catálogo de los códices griegos de la real Biblioteca de El Escorial*. II, *Códices 179-420*, Madrid, 1965, p. 278-281.

⁴⁰ G. DE ANDRES, *Catálogo de los códices griegos de la real Biblioteca de El Escorial*. III, *Códices 421-649*, Madrid, 1967, p. 233-235.

masculin, ce qu'il était encore en 1420 ; puis des nonnes s'y sont installées à une date inconnue, peut-être même juste après mai 1453, avant que le lieu ne soit attribué à Gennadios Scholarios comme siège patriarcal⁴¹. Le contenu du livre n'est pas étonnant pour une bibliothèque d'institution religieuse : les homélies de Jean Chrysostome relèvent bien de la littérature spirituelle. On peut être plus dubitatif concernant le deuxième ouvrage, la *Chronique* de Manassès, dont on ne sait s'il appartenait à la Pammakaristos avant la chute de Constantinople. Le cinquième manuscrit de cette liste, un *nomimon* qualifié de « très ancien », pourrait avoir été introduit à la Pammakaristos quand elle était déjà devenue le siège patriarcal. Quant aux deux livres précédents, offerts en 1480-1481 par le métropolite Néophytos d'Éphèse⁴², ils constituent bien des dons qui ont pu former le noyau d'un petit fonds de livres au patriarcat : les notes des manuscrits mentionnent « le patriarcat » en général, sans préciser si les ouvrages étaient conservés dans une bibliothèque. Notons toutefois que ces deux manuscrits ont tous deux abouti au XVII^e siècle dans des collections occidentales, respectivement Oxford et Venise : le premier a été rapporté de Constantinople par Thomas Roe à la suite de son séjour dans la ville en tant qu'ambassadeur de 1621 à 1628⁴³, et le second a appartenu à Iacobus Gallicius, alias Giacomo Gallicio, avant d'entrer dans le fonds de la bibliothèque marcienne avant 1624, date du legs de 22 de ses manuscrits par ce dernier⁴⁴.

De la même façon, les deux derniers manuscrits de la liste ci-dessus se trouvent aujourd'hui en Espagne et pourraient provenir de la bibliothèque patriarcale. Il s'agit de deux manuscrits qui appartenaient à un lot de 64 ouvrages vendu par les fils et héritiers d'Antoine Éparque à Philippe II d'Espagne en 1572 : or ces manuscrits sont signalés dans l'inventaire de ce fonds comme « pris dans la bibliothèque du patriarcat byzantin » (*ereptus ex bibliotheca Patriarchati Byzantini*)⁴⁵. Déjà dans les catalogues de vente établis du vivant d'Antoine Éparque, on trouve la même information, en latin ou en grec⁴⁶. D'après T. Martínez Manzano, qui a étudié en dernier lieu la provenance de ce lot, il n'y a pas lieu de

⁴¹ Voir *supra*, n. 9.

⁴² Néophytos est connu comme métropolite d'Éphèse de 1466 à 1481 et avait pu apporter au synode en 1466-1467 deux livres anciens contenant les *Notitiae* : voir APOSTOLOPOULOS, *Ανάγλυφα*, cité n. 28, p. 167. Il possédait aussi le manuscrit 7 de la bibliothèque du Premier Lycée de Mytilène : voir A. I. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, « Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τῆς νήσου Λέσβου ἐλληνικῶν χειρογράφων », *Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος*, I.1 (1884), p. α'-κ' ; 1-44 ; 2 (1885), p. 45-84 ; réimpr. Konstantinoupolis, 1888, ici p. 136-138.

⁴³ Voir BINGGELI, CASSIN & CRONIER, *Histoire de la Sainte-Trinité de Chalki*, et le site « i-Stamboul » : <http://i-stamboul.irht.cnrs.fr/fr/bibliotheque/recit-de-voyage/roe-thomas-1625> (consulté le 14 octobre 2016).

⁴⁴ Voir *supra* n. 37. Voir aussi la contribution de S. Kaklamanis dans le présent volume.

⁴⁵ Cet inventaire se trouve dans les archives de Salamanque et a été édité par G. DE ANDRES, « La colección escurialense de manuscritos griegos de Antonio Eparco », *Scriptorium*, 15 (1961), p. 107-112, ici p. 109. La note de l'inventaire concernant le manuscrit El Escorial, Real Biblioteca, Ω IV 27 porte la variante suivante : *ereptus ex bibliotheca Patriarchatis Bizantini*.

⁴⁶ Voir dans le catalogue datant de 1545 la mention : *habitus ex bibliotheca patriarchatus Constantinopolis* (L. DOREZ, « Antoine Éparque. Recherches sur le commerce des manuscrits grecs en Italie au XVI^e siècle », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 13 (1893), p. 281-364, ici p. 361-362). Voir dans un autre catalogue de vente la mention en grec : ἐξαίρεθὲν ἐκ τῆς βιβλιοθήκης τοῦ πατριαρχίου [sic] τῆς κωνσταντινουπόλεως (K. A. DE MEYER, « Un nouveau catalogue des manuscrits grecs d'Antoine Éparque », *Scriptorium*, 9 (1955), p. 99-104, ici p. 100). L'inventaire édité par L. Dorez contient non pas deux mais trois livres désignés comme provenant de la bibliothèque patriarcale :

douter de l'information fournie par Antoine Éparque, et ces deux manuscrits doivent donc être ajoutés à ceux qui peuvent être localisés au patriarcat durant le premier siècle après la chute de Constantinople⁴⁷. Cette source occidentale est cependant la seule qui fasse état de l'existence d'une bibliothèque au patriarcat, et il n'est pas certain que, du point de vue institutionnel, l'information soit absolument fiable⁴⁸. En tout état de cause, s'il y a bien un embryon de bibliothèque patriarcale, les livres n'y sont pas conservés à longue échéance, puisque plusieurs des ouvrages de la liste ci-dessus se retrouvent en Occident dès le xvi^e siècle.

Passons aux livres appartenant personnellement à un patriarche. J'ai repéré peu de notes marginales de cette catégorie, mais certaines d'entre elles sont très riches (voir aussi Tableau 2) :

- Torino, Bibl. Nazionale Universitaria, C. II. 16 (Pasini 23)⁴⁹
- Hagion Oros, Monè Batopediou, 255⁵⁰
- Istanbul, Patriarchikè bibl., Hagias Triados 137⁵¹
- Hagion Oros, Monè Ibèrôn, 38⁵²
- Città del Vaticano, BAV, Ottob. gr. 441⁵³

le premier ouvrage signalé dans cet inventaire, un recueil de droit canon et impérial contenant aussi des *Notitiae*, disparaît dans les inventaires suivants et n'appartient donc pas au même lot vendu à Philippe II d'Espagne, de sorte qu'il n'a pas pu être identifié.

⁴⁷ Voir MARTINEZ MANZANO, « Criterios gráficos », cité n. 33, p. 263-264 et 270.

⁴⁸ Antoine Éparque n'a laissé aucune mention concernant un séjour à Constantinople, mais son fils Michel affirme que son père s'y est rendu à quatre reprises : voir DOREZ, « Antoine Éparque », cité n. 46, p. 358. Sur les activités de cette famille de collectionneurs, voir aussi B. MONDRAIN, « Les Éparque, une famille de médecins collectionneurs de manuscrits aux xv^e-xvi^e siècles », in *Ἡ Ἑλληνικὴ γραφὴ κατὰ τοὺς 15^ο καὶ 16^ο αἰῶνες*, Athènes, 2000, p. 145-163, ici p. 147-152 ; EADEM, « Lettrés et copistes à Corfou au xv^e et au xvi^e siècle », in E. CUOZZO, V. DEROCHÉ, A. PETERS-CUSTOT & V. PRIGENT (éd.), *Puer Apuliae. Mélanges offerts à Jean-Marie Martin*, Paris, 2008 (*Monographies du Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance* 30), II, p. 463-476, ici p. 471, 474-476.

⁴⁹ J. PASINUS, A. RIVAUTELLA & F. BERTA, *Codices manuscripti Bibliothecae regii Taurinensis Athenaei. I, Hebraei et Graeci*, Torino, 1749, p. 93-94. Voir P. FRASSINETTI, « Il codice torinese C-II-16 contenente la versione greca della *Summa contra gentes*, ad opera di Demetrio Cidone », *Studi bizantini e neoellenici*, 7 (1953), p. 78-85.

⁵⁰ S. N. KADAS, *Τὰ σημειώματα τῶν χειρογράφων τῆς ἱεράς μεγίστης Μονῆς Βατοπαιδίου*, Karyes, 2000, p. 47-48. Voir PATRINELES, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες », cité n. 12, p. 25.

⁵¹ Je remercie Matthieu Cassin de m'avoir signalé ce manuscrit, sur lequel voir A. BINGGELI, M. CASSIN, M. CRONIER & M. KOUROPOU, *Catalogue des manuscrits conservés dans la Bibliothèque du Patriarcat Œcuménique. Les manuscrits du monastère de la Sainte-Trinité de Chalki. I, Notices descriptives*, Turnhout, 2019, p. 337-370.

⁵² P. SOTEROUDIS, *Ἐπὶ Μονὴ Ἰβήρων. Κατάλογος Ἑλληνικῶν Χειρογράφων. Α', 1-100*, Karyes, 1998, p. 71-73. Voir P. GEHIN, « Un copiste de Rhodes de la fin du xiii^e siècle : le prêtre Syméon Kalliandrès », *Scriptorium*, 40 (1986), p. 172-183, ici p. 177 (reproduction du monogramme du patriarche Syméon I^{er}).

- Istanbul, Topkapı Sarayı, G. İ. 115⁵⁴
- Moskva, GIM, sinod. gr. 109 (Vlad. 171)⁵⁵
- Hagion Oros, Monè Stauronikita⁵⁶

Aucune information n'a pu être trouvée concernant les deux premiers livres du patriarche Syméon I^{er}, les Sainte-Trinité 137 et Ibèrôn 38, tandis qu'il est le copiste du troisième en 1477, l'Ottob. gr. 441. Dans diverses notes se trouvant aux ff. 75^v, 314^r, 317^v et 429^v, il explique qu'il a copié ce manuscrit sur un modèle trouvé à Mistra, alors qu'il était exilé pour la deuxième fois du patriarcat de Constantinople. De fait, Syméon I^{er} a été patriarche en 1465, puis de la fin de 1471 au début de 1475 et de 1482 à 1486⁵⁷. Le patriarche aurait donc copié pour son usage personnel ce recueil de textes patristiques. Il a enfin racheté après la chute de Constantinople un manuscrit de droit canon appartenant à la métropole de Trébizonde, l'Istanbul, Topkapı Sarayı, G. İ. 115, et l'a restitué au métropolite de cette ville, dont il était lui-même originaire. Le Moskva, GIM, sinod. gr. 109 a appartenu au patriarche Niphon II, patriarche de Constantinople de 1486 à 1488, puis de 1497 à 1498, et de nouveau en 1502, et a été légué par lui en 1505 au monastère du Pantokrator, à l'Athos.

Le cas des deux premiers manuscrits de la liste, possédés par Gennadios Scholarios, est particulièrement intéressant : il s'agit de la traduction en grec par Dèmètrios Kydonès de la *Somme contre les Gentils* et de la *Prima pars* de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, que Scholarios avait fait copier en 1431-1432 pour pouvoir disposer de ses exemplaires personnels. Or il parle de ces ouvrages dans la préface à son propre *Résumé de la Somme théologique*, rédigé dans les années 1460 :

Il nous est venu à l'esprit de prendre la peine de rédiger un tel abrégé à cause du fort désir que nous avons de ces livres : nous attachions en effet la plus grande importance à ce que ceux-là soient partout avec nous, eux qui avaient été copiés avant la captivité et qui avaient ensuite été retrouvés par nous et

⁵³ E. FERON & F. BATTAGLINI, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani Bibliothecae Vaticanae*, Roma, 1893, p. 245-248. Voir S. G. MERCATI, « Lo scriba del cod. Ottobon. gr. 441 è il patriarca Costantinopolitano Simeone I. », *BZ*, 25 (1925), p. 327-330. Je remercie Pierre Augustin de m'avoir signalé ce manuscrit.

⁵⁴ A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, « Ἑλληνικοὶ κώδικες Τραπεζοῦντος », *Византийский Временник* 19 (1912), [Pétrograd, 1915], p. 225-249, ici p. 225. Voir aussi A. SCHMINCK et D. GETOV, *Repertorium der Handschriften des byzantinischen Rechts*. III, *Die Handschriften des kirchlichen Rechts II* (Nr. 428-527), Frankfurt-am-Main, 2014, n° 477. Je remercie Pierre Augustin de m'avoir signalé ce manuscrit.

⁵⁵ Archimandrite VLADIMIR, *Систематическое описание рукописей Московской Синодальной (Патриаршей) Библиотеки*. 1, *Рукописи греческія*, Moskva, 1894, p. 187-190 ; R. F. REGTUIT, *Severian of Gabala. Homily on the Incarnation of Christ (CPG 4204). Text, Translation and Introduction*, Amsterdam, 1992, p. 17. Je remercie Pierre Augustin de m'avoir signalé ce manuscrit.

⁵⁶ Le patriarche Jérémie I^{er} (1522-1546) aurait légué sa bibliothèque personnelle au monastère athonite de Stauronikita. Sur son rôle de fondateur de ce monastère, voir A. GIANNAKOPOULOS, *Ἀρχεῖο τῆς Ι. Μ. Σταυρονικήτα. Ἐπιτομὲς ἐγγράφων, 1533-1800*, Athènes, 2001, p. 46-56 (documents 5, 6 et 7).

⁵⁷ On peut encore se reporter à V. LAURENT, « Les premiers patriarches de Constantinople sous domination turque (1454-1476) », *REB*, 26 (1968), p. 229-263 ; voir aussi BLANCHET, *Georges-Gennadios Scholarios*, cité n. 8, p. 468-470.

tirés de la dispersion. Mais ils étaient d'un volume pas du tout facile à transporter à cause du grand nombre et de la longueur des chapitres et des arguments qu'ils contiennent et de leur grand degré de précision, tandis que pour nous cette malheureuse vie s'est dépensée tout entière en errances et en déplacements involontaires après la destruction de la patrie. Ne pouvant donc pas transporter partout avec nous un si grand volume de livres et ne supportant absolument pas d'en être privés, nous avons conçu par nécessité un tel abrégé, animés par nulle autre ambition sinon qu'il nous suffise à nous et éventuellement à quelqu'un d'autre qui aurait souvent lu ces livres-là, précisément à la place des livres intégraux eux-mêmes⁵⁸.

Il faut en conclure que Gennadios Scholarios a fini par laisser à Constantinople ces livres qui lui appartenaient, soit dès la fin de son patriarcat en 1456, soit lors de son troisième « retour forcé » dans la capitale en 1464, une fois achevée la composition de ses résumés des œuvres de Thomas d'Aquin⁵⁹.

Nous avons la chance de connaître le destin ultérieur de ces deux livres : le premier a échu au patriarche Maxime III (début 1476-3 avril 1482), puis il a été vendu par le neveu du patriarche et acheté par un dignitaire patriarcal, Dèmètrios Kastrénos⁶⁰, qui explique qu'il a racheté le livre « afin qu'il ne soit pas emporté à l'étranger », ce qui fait écho aux nombreux achats de manuscrits grecs par des commissionnaires occidentaux à cette période, par exemple Janus Laskaris⁶¹. Le même ouvrage passa ensuite à Venise dans la collection de Gabriel Sévèros, métropolite de Philadelphie et exarque pour les Grecs orthodoxes de Vénétie, avant de trouver place dans le fonds de manuscrits grecs de la bibliothèque de Turin.

L'autre livre, Vatopedi 255, comporte deux autres notes de possession, qui permettent de savoir que cette traduction de Thomas d'Aquin est ensuite passée dans la bibliothèque personnelle du grand rhéteur Manuel de Corinthe (en charge au plus tard de 1504 à 1530, sans doute dès 1483-1484), puis de son successeur au même office Antoine Karmalikès (en charge peu avant 1533, et jusqu'en 1537 au moins, puis il est mort entre 1537 et 1543/44). Ils n'ont cependant pas hérité l'ouvrage en raison de leur fonction : l'un et l'autre l'ont acheté, et on ne peut douter qu'ils

⁵⁸ Gennadios Scholarios, *Œuvres complètes*, cité n. 8, V, p. 1, l. 4-15.

⁵⁹ Sur la chronologie de la rédaction des œuvres de Gennadios Scholarios liées au thomisme, voir désormais J. DEMETRACOPOULOS, « Scholarios' *On Almsgiving*, or How to Convert a Scholastic 'Quaestio' into a Sermon », in D. SEARBY (éd.), *'Never the twain shall meet'? Latins and Greeks learning from each other in Byzantium, Proceedings of the International Conference Stockholm, 24-26 June 2015*, Berlin 2017 (*Byzantinisches Archiv, Series philosophica* 2), p. 131-179.

⁶⁰ Sur Dèmètrios Kastrénos, voir PLP n° 11393 ; voir aussi D. SPERANZI, *Omero, i cardinali e gli esuli. Copisti greci di un manoscritto di Stoccarda*, Madrid, 2016 (*Clásicos Dykinson Monografías*), p. 97, en particulier n. 18 : l'auteur identifie Dèmètrios Kastrénos avec l'*Anonymus* ου-π d'Harlfinger et annonce une étude détaillée sur ce personnage (je remercie Brigitte Mondrain pour cette référence). Ce personnage est connu par un acte patriarcal de Syméon I^{er} datant de l'automne 1474 : voir D. G. APOSTOLOPOULOS (éd.), *Ὁ Γερὸς Κῶδις τοῦ πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως στὸ β' μιστὸ τοῦ ΙΕ' αἰώνα. Τὰ μόνα γνωστὰ σπαράγματα*, Athènes, 1992, p. 102, l. 68. Il est aussi cité dans la lettre de Janus Laskaris à Dèmètrios Chalkokondylès déjà mentionnée : voir PONTANI, « Per la biografia », cité n. 16, p. 379, l. 20 et 380, l. 59.

⁶¹ Sur le voyage de Janus Laskaris en Grèce puis à Constantinople en 1491 afin d'acheter des manuscrits grecs pour le compte de Laurent de Médicis, voir PONTANI, « Per la biografia », cité n. 16 ; voir aussi S. GENTILE, « Lorenzo e Giano Lascaris. Il fondo greco della Biblioteca Medicea privata », in G. C. GARFAGNINI (éd.), *Lorenzo il Magnifico e il suo mondo. Convegno internazionale di studi*, Firenze, 1994, p. 177-194. Kastrénos est justement mentionné par Janus Laskaris comme l'un de ses pourvoyeurs de manuscrits à Constantinople, mais avec beaucoup de réticences (cf. PONTANI, *art. cit.*, p. 380, l. 59-381, l. 2).

l'aient tour à tour incorporé dans leur collection personnelle de livres. La note autographe de Manuel indique simplement l'achat pour 7 florins et 350 aspres, ce qui représente un prix élevé⁶². Celle d'Antoine Karmalikès est plus intéressante encore, puisqu'il raconte avoir été l'élève de Manuel de Corinthe et avoir trouvé et acheté le livre après la mort de ce dernier pour la somme un peu moins élevée de 300 aspres. Dans le cas de ces deux manuscrits, on constate donc que les livres passent de main en main, la plupart du temps via un achat, même s'ils demeurent dans le milieu des dignitaires patriarcaux.

Venons-en donc aux livres possédés par des archontes patriarcaux à titre privé, qui sont les plus nombreux à avoir pu être identifiés, la liste suivante n'étant certes pas exhaustive, dans la mesure où beaucoup de notes de possession n'ont pas encore fait l'objet d'un recensement systématique (voir aussi Tableau 3) :

- Hagion Oros, Monè Ibèrôn, 286⁶³ (manuscrit copié vers 1526 sur un modèle ancien)
- Milano, Bibl. Ambrosiana, Q 3 sup. (Martini-Bassi 659)⁶⁴
- Sankt-Peterburg, RNB, gr. 126⁶⁵
- Paris, BnF, Suppl. gr. 616⁶⁶ (et son apographe Paris, BnF, gr. 945⁶⁷)

⁶² Sur la coexistence entre une monnaie d'or, le florin, et une monnaie d'argent, l'aspre, dans l'Empire ottoman à cette période, voir Ş. PAMUK, *A Monetary History of the Ottoman Empire*, Cambridge, 2000, p. 60-64. Le taux de change du florin ou du ducat (autre monnaie d'or) avec l'aspre était de 52 aspres pour 1 ducat en 1491 (époque du début de la carrière de Manuel le rhéteur). On voit donc qu'il ne s'agit pas ici de l'addition de 7 florins et 350 aspres, mais de l'expression de la même somme d'une part en monnaie de compte et d'autre part en monnaie réelle. L'ouvrage a donc coûté 350 aspres à l'époque où Manuel l'a acheté, puis Antoine Karmalikès a pu l'acheter deux ou trois décennies plus tard à un prix moindre, d'autant qu'il faut aussi prendre en compte l'inflation. Cette somme reste cependant importante et correspond à un objet de luxe. Par comparaison, un manuscrit de Galien, Milano, Bibl. Ambros., Q 3 sup., a été vendu en 1466 pour 25 aspres (voir tableau 3).

⁶³ S. LAMPROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, II, Cambridge, 1900, p. 71-73. Voir APOSTOLOPOULOS, « Ὁ “Ἀρμενόπουλος” », cité n. 30, p. 182-190.

⁶⁴ E. MARTINI & D. BASSI, *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae*, II, Milano, 1906, p. 738-740, ici p. 740. Voir S. LAMPROS, « Ἐνθυμήσεων ἤτοι χρονικῶν συμειωμάτων συλλογὴ πρώτη », *Νέος Ἑλληνομνήμων*, 7 (1910), p. 113-313, ici p. 164, n° 144.

⁶⁵ Voir PATRINÉLÈS, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες », cité n. 12, p. 20. La description de E. Gertsman ne m'a pas été accessible : E. GERCMAN [E. В. ГЕРЦМАН], *Τα ελληνικά μουσικά χειρόγραφα της Πετροπόλεως. Κατάλογος. Греческие музыкальные рукописи Петербурга: Каталог*, I, Ἑθνικὴ Βιβλιοθήκη Ρωσσίας – Российская национальная библиотека, ред. греч. текста М. Г. Ермакова, Sankt-Peterburg, 1996, p. 179-205, n° 41.

⁶⁶ Description de C. FÖRSTEL in P. GEHIN (éd.), *Les Manuscrits grecs datés des XIII^e et XIV^e siècles conservés dans les bibliothèques publiques de France. II, XIV^e siècle (Première moitié)*, Turnhout – Paris, 2004 (*Monumenta Palaeographica Medii Aevi. Series Graeca* 1), p. 80-81, notice 35. Voir FÖRSTEL, « Manuel le Rhéteur », cité n. 11, p. 246 et 250.

⁶⁷ H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de Paris et des Départements*, I, Paris, 1898, p. 181. Voir FÖRSTEL, « Manuel le Rhéteur », cité n. 11, p. 249-250.

- Hagion Oros, Monè Batopediou, 555⁶⁸
- Hagion Oros, Monè Batopediou, 229⁶⁹
- Moskva, GIM, sinod. gr. 503 (Vlad. 485)⁷⁰
- Wien, ÖNB, phil. gr. 161⁷¹
- Paris, BnF, gr. 511⁷²
- Paris, BnF, Coisl. 224⁷³
- Città del Vaticano, BAV, Ott. gr. 440⁷⁴

Les dignitaires patriarchaux possédaient visiblement leurs propres collections de livres, et l'on voit à nouveau plusieurs manuscrits faire l'objet d'une transaction payante : c'est le cas du Milano, Bibl. Ambrosiana, Q 3 sup., du Hagion Oros, Monè Batopediou, 229, du Moskva, GIM, sinod. gr. 503, des Paris, BnF, gr. 511 et Coisl. 224. La formule de la note de ce dernier manuscrit vise du reste à établir précisément et sans contestation possible la qualité de possesseur de Manuel Xanthinos, grand chartophylax dans le deuxième quart du xvi^e siècle : « alors qu'il était par achat [sa] propriété personnelle » (ἀγορᾶ καὶ ἴδιον κτῆμα ὄν). Les legs ou dons ne sont pas rares non plus, en particulier les dons à des monastères, comme en témoignent les deux manuscrits donnés par Jean Xanthinos, fils de Manuel et lui-même grand logothète, au monastère d'Anastasia-Pharmakolytria. L'exemple de Jean Xanthinos pourrait être rapproché de ce qu'on remarque de la bibliothèque personnelle

⁶⁸ Voir STEFEC, « Zwischen Urkundenpaläographie », cité n. 31, p. 316 et 319. Voir S. EUSTRATIADES, *Κατάλογος τῶν ἐν τῇ ἱερᾷ μονῇ Βατοπαιδίου ἀποκειμένων κωδίκων*, Paris, 1924, p. 112 ; D. R. REINSCH, « Die Macht des Gesetzbuches. Eine Mission des Megas Rhetor Antonios Karmalikes in der Walachei », *Rechtshistorisches Journal*, 6 (1987), p. 307-323, ici p. 318.

⁶⁹ KADAS, *Τὰ σημειώματα*, cité n. 50, p. 42 ; PATRINÉLÈS, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες », cité n. 12, p. 27.

⁷⁰ Archimandrite VLADIMIR, *Систематическое описание рукописей Московской Синодальной (Патриаршей) Библиотеки. 1, Рукописи греческия*, Moskva, 1894, p. 714-715 ; PATRINÉLÈS, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες », cité n. 12, p. 27 n. 2.

⁷¹ H. HUNGER, *Katalog der griechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek. I, Codices historici, codices philosophici et philologici*, Wien, 1961 (*Museion. Veröffentlichungen der Österreichischen Nationalbibliothek* N.F. 4), p. 264-265, ici p. 264 ; PATRINÉLÈS, « Οἱ μεγάλοι ρήτορες », cité n. 12, p. 35.

⁷² OMONT, *Inventaire sommaire*, cité n. 67, I, p. 66-67 ; E. GAMILLSCHEG, « Manuel Xanthinos und das Anastasia-Pharmakolytria-Kloster », *JÖB*, 35 (1985), p. 245-250, ici p. 246-249. Je remercie Marie Cronier de m'avoir signalé ce manuscrit et le suivant.

⁷³ R. DEVREESE, *Catalogue des manuscrits grecs. 2, Le fonds Coisl. in*, Paris, 1945, p. 204-206 ; GAMILLSCHEG, « Manuel Xanthinos », cité n. 72, p. 245-250.

⁷⁴ FERON & BATTAGLINI, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani*, cité n. 53, p. 244-245. Voir surtout J. VERPEAUX, « Un témoin de choix des œuvres de Constantin Harménopoulos : le *Vaticanus Ottobonianus* gr. 440 », *REB*, 21 (1963), p. 221-231, ici p. 223. Je remercie Pierre Augustin de m'avoir signalé ce manuscrit.

d'Antoine Karmalikès, qui a abouti partiellement à Vatopédi⁷⁵. Un parallèle peut aussi être esquissé avec une source narrative : la chronique du Pseudo-Dorothee de Monembasie, composée à la fin du xvi^e siècle, mentionne un grand rhéteur du milieu du xvi^e siècle, Thomas-Théophane Éléaboulkos⁷⁶, qui a fait don de sa bibliothèque personnelle au monastère d'Ivion : peu avant sa mort, « il alla sur la Sainte Montagne, au monastère des Ibères, car c'est là qu'il avait été tonsuré, et là il laissa aussi ses livres »⁷⁷. Il faut signaler enfin une liste de livres possédés par un archonte patriarcal de la seconde moitié du xv^e siècle, Jean Dokeianos, qui énumère et décrit le contenu de ses manuscrits⁷⁸. Toutes ces collections privées pouvaient certes être utilisées par les dignitaires patriarcaux dans le cadre de leurs fonctions, mais ces livres n'appartenaient pas au patriarcat.

Il faut en dernier lieu mentionner un cas particulier, à savoir les quatre volumes constituant une édition complète du *Corpus aristotelicum*, dont Manuel de Corinthe a lui-même supervisé la copie, ainsi que l'a établi Ch. Förstel. On ignore si les modèles lui appartenaient, mais cette entreprise de copie intégrale suppose évidemment qu'il ait pu rassembler des livres contenant tous les traités d'Aristote et en organiser la copie dans les années 1484-1485 (voir Tableau 4) :

- Moskva, GIM, Sinod. gr. 6 (Vlad. 450)⁷⁹
- Moskva, GIM, Sinod. gr. 8 (Vlad. 451)⁸⁰
- Moskva, GIM, Sinod. gr. 239 (Vlad. 449)⁸¹

⁷⁵ Trois manuscrits ayant appartenu à Antoine Karmalikès sont encore dans la bibliothèque du monastère de Vatopédi, les n° 229, 255 et 555. Selon R. Stefec, c'est aussi la collection personnelle de Manuel de Corinthe qui y aurait été conservée pendant une période, avant que certains de ses manuscrits ne soient emportés à Moscou : voir STEFEC, « Zwischen Urkundenpaläographie », cité n. 31, p. 316.

⁷⁶ Sur ce personnage, voir PODSKALSKY, *Griechische Theologie*, cité n. 14, p. 101.

⁷⁷ PSEUDO-DOROTHEE DE MONEMBASIE, *Βιβλίον ἱστορικόν, περιέχον ἐν συνόψει διαφόρους καὶ ἐξόχους ἱστορίας, ἀρχόμενον ἀπὸ κτίσεως κόσμου μέχρι τῆς ἀλώσεως Κωνσταντινουπόλεως καὶ ἐπέκεινα*, Venezia, 1631, p. 588 : ὑπῆγεν εἰς τὸ ἅγιον ὄρος, εἰς τῶν ἱβήρων τὴν μονὴν ὅτι ἐκεῖ ἦτον κουρεμένος· καὶ ἐκεῖ ᾤφηκε καὶ τὰ βιβλία του. Sur cette chronique, voir Th. PREGER, « Die Chronik vom Jahre 1570 (« Dorotheos » von Monembasia und Manuel Malaxos) », *BZ*, 11 (1902), p. 4-15 ; voir aussi D. SAKEL, « The manuscripts of the *Chronicle of 1570* », *Byzantion*, 83 (2013), p. 363-374. Je remercie Alexis Chrysostalis de m'avoir indiqué cette source.

⁷⁸ Sur Jean Dokeianos, voir *PLP*, n° 5577. Il est mentionné comme archonte avec Dèmètrios Kastrénos dans le même acte patriarcal de Syméon I^{er} datant de l'automne 1474 (voir *supra* n. 60 et APOSTOLOPOULOS, *Τερὸς Κῶδιξ*, cité n. 60, p. 102, l. 67). La liste de ses manuscrits a été publiée dans S. LAMPROS, *Παλαιολόγεια καὶ Πελοποννησιακά*, I, Athènes, 1912, p. 254-255 ; elle est étudiée en détail dans la thèse à paraître d'Anna Calia sur Jean Dokeianos sous la direction de L. Canfora (Université de la République de San Marino) et de B. Mondrain (EPHE), intitulée « “Meglio il turbante del sultano della tiara latina” : Giovanni Dokeianos e la transizione bizantino-ottomana a Costantinopoli nel secondo Quattrocento ».

⁷⁹ Sur cet ensemble de manuscrits, voir FÖRSTEL, « Manuel le Rhéteur », cité n. 11, p. 251-252. Archimandrite VLADIMIR, *Систематическое описание рукописей Московской Синодальной (Патриаршей) Библиотеки. 1, Рукописи греческия*, Moskva, 1894, p. 688-689, ici p. 689.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 689-690.

⁸¹ *Ibid.*, p. 687-688.

- Al-Iskandariyya, Patriarchikè Bibl., 87⁸²

Conclusion

Il apparaît donc que, durant le premier siècle après la chute de Constantinople, la grande majorité des livres pour lesquels nous disposons d'informations appartenaient à des collections privées. Les notes de possession témoignent de ce que les manuscrits étaient généralement vendus plutôt que transmis ou donnés, sauf dans les cas d'héritages. Il faut relever que plusieurs de ces notes mentionnent des neveux de patriarches ou d'archontes vendant à un dignitaire patriarcal un livre qui avait appartenu à leur oncle.

Par ailleurs, rien ne permet d'affirmer avec certitude l'existence d'une bibliothèque patriarcale permanente, ni une quelconque continuité institutionnelle entre la « bibliothèque de Sainte-Sophie » attestée à l'époque byzantine et une bibliothèque dépendant du patriarcat après 1454. À l'évidence, des livres circulaient dans le milieu patriarcal, mais ils pouvaient être possédés à titre privé par le patriarche ou les archontes patriarcaux. Certains livres étaient certes offerts à la Pammakaristos, mais restaient-ils ensuite sur place ? Étaient-ils conservés au patriarcat dans l'optique de la constitution d'une collection ? En l'état actuel de la recherche, aucune source ne permet d'étayer cette hypothèse au moins jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

Annexes

Les notes des manuscrits sont reproduites ci-dessous telles qu'elles ont été éditées dans les catalogues de manuscrits ou études spécifiques (voir les références dans le corps de l'article).

Tableau 1. Manuscrits ayant appartenu à la Pammakaristos entre 1454 et 1550

Manuscrit	Date	Contenu	Note	Traduction	Possesseurs ultérieurs
Città del Vaticano,	975	Jean	ἀντετέθη τὸ παρὸν βιβλίον ἐν	« Le présent livre a été placé	Mentionné dans

⁸² Th. MOSCHONAS, *Πατριαρχεῖον Ἀλεξανδρείας. Κατάλογοι τῆς Πατριαρχικῆς Βιβλιοθήκης, Α΄, Χειρόγραφα*, Salt Lake City, 1965², p. 65-66. Description dans la base de données « Commentaria in Aristotelem Graeca et Byzantina », <http://cagb-db.bbaw.de/handschriften/handschrift.xql?id=32974> (consultée le 10 juin 2016).

BAV, Vat. gr. 539		Chrysostome, <i>Homélie sur Jean</i> , 47-88	τῇ τῆς παμμακαρίστου μονῇ ψυχικῆς ἔνεκεν σωτηρίας τοῦ μοναχοῦ κυ. Ἰωσήφ τοῦ Φιλῆ, ἐν ἣ καὶ τὸ σῶμα τούτου κατάκειται. (f. 179 ^v , note d'une main du XIII ^e /XIV ^e s.)	au monastère de la Pammakaristos pour le salut de l'âme du moine kyr Joseph Philès, monastère où son corps aussi repose ».	l'inventaire de la BAV sous Paul III (vers 1539).
Città del Vaticano, BAV, Reg. gr. 166	XIV ^e /XV ^e s.	Constantin Manassès, <i>Chronique</i>	οὗτος ἐστὶ κτῆμα τῆς μονῆς παμμακαρίστου, ἣ νῦν πατριαρχεῖον ἐστὶ. (f. 214 ^v)	« Ce [livre] appartient au monastère de la Pammakaristos, qui est maintenant le patriarcat ».	
Oxford, Bodleian Libr., Roe 29	1410	Athanase d'Alexandrie	βιβλίον ἐμπεριέχον πάντα σχεδὸν τὰ τῷ μεγάλῳ Ἀθανασίῳ πονηθέντα συγγράμματα κυροῦ Νεοφύτου, τοῦ τῶν Ἐφεσίων προέδρου, ἀφιερωθὲν ὑπ' αὐτοῦ ἐν τῷ πατριαρχεῖῳ τῇ σεβασμίᾳ μονῇ τῆς παμμακαρίστου, μηνὶ Ἰουνίῳ, ἔτους ς'απθ'. (f. 2)	« Livre contenant presque tous les écrits composés par le grand Athanase et appartenant à kyr Néophytos, le proèdre des Éphésiens, offert par lui au patriarcat, le vénérable monastère de la Pammakaristos, au mois de juin de l'année 6988 [= 1480/1481] ».	Rapporté à Oxford par Thomas Roe avant 1628.
Venezia, Bibl. Nazionale Marciana, gr. Z 546	XI ^e s., ajouts XIII ^e s.	Actes des apôtres, Épîtres et Apocalypse	βιβλίον κυρίου Νεοφύτου μητροπολίτου Ἐφέσου ἐμπεριέχον τὰς τε τῶν ἁγίων ἀποστόλων πράξεις καὶ τὰς ἐπιστολάς τοῦ μεγάλου	« Livre de kyr Néophytos, métropolitain d'Éphèse, contenant les actes des saints apôtres ainsi que les lettres du grand apôtre Paul et des	Entré dans le fonds de la Bibl. marcienne avant 1624.

			ἀποστόλου Παύλου καὶ τῶν ἄλλων. ἀφιερῶθέν ὑπ' αὐτοῦ ἐν τῷ πατριαρχείῳ τῇ σεβασμῖα μονῇ τῆς παμμακαρίστου, μηνὶ Ἰουνίῳ ἔτει ,ς'α'πθ' (f. 2)	autres ; offert par lui au patriarcat, le vénérable monastère de la Pammakaristos, au mois de juin de l'année 6988 [= 1480/1481] ».	
Sofija, Naučen Centār za Slavjano-Vizantijski Proučvanija « Ivan Dujčev », D. gr. 211	1686	Blastarès, droit canon, nouvelles	Διονυσίου π(α)τριάρχου Κωνσταντινουπόλεως προτροπῇ ἐγράφ(η) παρὰ τοῦ μεγάλου μεγάλου σακελλαρίου τῆς τοῦ Χ(ριστο)ῦ μεγάλης ἐκκλησίας κυροῦ Ἰωάννου πρεσβυτέρου, ὑπάρχοντος ἐτέρου νομίμου παλαιοτάτου τῆς παμμακαρίστου ,α'πς ^ω [= 1686] ὀκτω(βρίου) κς ^{ης} , ινδ(ικτιῶ)νος, ι ^{ης} Διονύσιος. (f. 4) ἀντεγράφη τὸ παρόν, ἀπὸ παλαιοῦ νομίμου τῆς μεγάλης τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας. προστεθέντων αὐτῶ. καὶ τῶν βασιλικῶν νεαρῶν [...]. (f. 550)	« Écrit à l'instigation de Denys, patriarche de Constantinople, par le grand grand sacellaire de la grande Église du Christ kyr Jean, le prêtre, alors qu'existait un autre <i>nomimon</i> très ancien de la Pammakaristos, 1686, 26 octobre, dixième indiction, Denys. Le présent livre a été copié à partir d'un ancien <i>nomimon</i> de la grande Église du Christ ; on y a ajouté aussi les nouvelles impériales [...] ».	
El Escorial, Real Biblioteca, X II 11 (Andrés 371)	XIII ^e /XIV ^e s.	Athanase d'Alexandrie	Inventaire : <i>ereptus ex bibliotheca Patriarchati Byzantini</i>	« Pris dans la bibliothèque du patriarcat byzantin ».	Antoine Éparque, puis entré dans les collections de

					Philippe II d'Espagne en 1572
El Escorial, Real Biblioteca, Ω IV 27 (Andrés 579)	XIV ^e s.	Philagathe Kérameus	Inventaire : <i>ereptus ex bibliotheca Patriarchatis Bizantini</i>	« Pris dans la bibliothèque du patriarcat byzantin ».	Antoine Éparque, puis entré dans les collections de Philippe II d'Espagne en 1572

Tableau 2. Manuscrits ayant appartenu à un patriarche entre 1454 et 1550

Manuscrit	Date	Contenu	Patriarche	Note	Traduction	Possesseurs ultérieurs
Torino, Bibl. Nazionale Universitaria, C. II. 16 (Pasini 23)	1432	Thomas d'Aquin, <i>Somme contre les Gentils</i> (traduction)	Gennadios II, puis Maxime III	ἡ βίβλος αὕτη πρότερον μὲν ἦν τοῦ μακαρίτου κυρίου Γενναδίου πατριάρχου, ὕστερον δὲ γέγονε τοῦ πατριάρχου μακαρίτου κυρίου Μαξίμου. πιπρασκομένη δὲ παρὰ τοῦ ἀνεψιοῦ αὐτοῦ κυρίου Μανουήλ τοῦ Κομνηνοῦ ἠγοράσθη παρ' ἐμοῦ Δημητρίου τοῦ Καστρήνου διὰ	« Ce livre a d'abord appartenu au bienheureux kyr Gennadios le patriarche, puis ensuite il est passé au bienheureux patriarche kyr Maxime. Comme il était vendu par son neveu kyr Manuel Comnène, il a été acheté par moi, Démétrios Kastrénos, en mémoire de ceux qui l'ont possédé auparavant et pour qu'il ne	Démétrios Kastrénos, dignitaire patriarcal, puis Gabriel Sévèros, métropolite de Philadelphie résidant à Venise, puis le manuscrit est entré dans le fonds de la bibliothèque de Turin en mai 1619.

				μνήμην τῶν πρότερον κτησαμένων αὐτὴν καὶ ἵνα μὴ ὑπερόριος γένηται. νῦν δὲ ἔστιν ἐμοῦ Γαβριήλου Φιλαδελφίας τοῦ ἐκ Μονεμβασίας τοῦ Σευήρου. (f. II)	pas à l'étranger. Maintenant il est à moi, Gabriel de Philadelphie, Sévèros de Monembasie ».	
Hagion Oros, Monè Batopediou, 255	1431/1432	Thomas d'Aquin, <i>Somme théologique, Prima pars</i> (traduction)	Gennadios II	ἐξόδω τοῦ σοφοῦ Σχολαρίου, τὸ παρὸν ἐγράφη βιβλίον χειρὶ δ' ἐμῇ Γρηγορίου μοναχοῦ. ἐν ςʹαμ'. Τὸ παρὸν βιβλίον ἡγόρασα ἐγὼ μετὰ ταῦτα Μανουὴλ ὁ ῥήτωρ καὶ λογοθέτης τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, εἰς φλωρία ἐπτὰ καὶ ἄσπρα τν', ἥγουν τριακόσια πενήκοντα. Μετὰ δὲ τὸν τοῦτου θάνατον, εὕρων αὐτὸ ἡγόρασα εἰς ἄσπρα τ' καὶ τι πρός, ἐν ἔτει ςʹλθ' ἰνδ. δ'. Ἀντώνιος ὁ ἐν μοναχοῖς ἐλάχιστος μαθητὴς τοῦ	« Aux frais du savant Scholarios, le présent livre a été écrit de ma main, Grégoire le moine, en 6940 [= 1431/1432] ». « Le présent livre, je l'ai acheté après cela, moi Manuel le rhéteur, logothète de la grande Église, pour sept florins et 350 aspres, c'est-à-dire trois cent cinquante ». « Après sa mort, comme je l'ai trouvé, je l'ai acheté pour 300 et quelques aspres, en l'année 7039 [1531], indiction 4 : Antoine, le tout petit parmi les moines, élève du même	Manuel de Corinthe, puis Antoine Karmalikès, tous deux grands rhéteurs au patriarcat.

				αὐτοῦ μεγάλου ῥήτορος κὺρ Μανουήλ ᾧ ἡ μνήμη εἴη αἰωνία· ἀμήν. (f. 453 ^v)	grand rhéteur kyr Manuel, que sa mémoire soit éternelle, amen ».	
Istanbul, Patriarchikè bibl., Hagias Triados 137	XIV ^e s.	Théodore Stoudite, <i>Catéchèses</i>	Syméon I ^{er}	Συμε(ὸ)ν πατριάρχ(ης) (ff. 1, 135, 203)	Monogramme du patriarche Syméon	
Hagion Oros, Monè Ibèrôn, 38	1281/1282	Florilège Coislin, Procopé de Gaza	Syméon I ^{er}	Συμε(ὸ)ν πατριάρχ(ης) (ff. 4 ^v , 64 ^v , 255)	Monogramme du patriarche Syméon	
Città del Vaticano, BAV, Ottob. gr. 441	1477	Textes patristiques	Syméon I ^{er}	καὶ τοῦτο γε ἐγράφη νῦν μετὰ τῆς ἐξορίας, / τὸ τῆς δευτέρας λέγω δὴ τῆς τοῦ πατριαρχίου, / διὰ χειρὸς δὲ τῆς ἐμῆς Συμεὼν ἀμαθοῦς τε. (f. 317 ^v)	« Et ceci a été écrit maintenant en exil, je veux dire le deuxième exil du patriarcat, de ma main Syméon l'ignorant ».	Mélétios Pègas, patriarche d'Alexandrie.
Istanbul, Topkapı Sarayı, G. İ 115	1311	Balsamon, droit canon	Syméon I ^{er}	αὕτη ἡ θεία καὶ ἱερὰ βίβλος περιέχουσα τὴν τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων ἀκρίβειαν, ἐτύγχανε καὶ αὕτη πάλαι ποτὲ κτῆμα ἀφιερωμένον τῇ	« Ce divin et sacré livre qui contient l'exactitude des divins et sacrés canons s'est trouvé jadis avoir été offert à la très sainte métropole de Trébizonde. Alors que celle-ci a été	Métropolités de Trébizonde, puis Phrontistèrion de Trébizonde

			ἀγιωτάτη μητροπόλει Τραπεζοῦντος· ἧς δουλωθείσης ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων διὰ τὰς ἡμῶν ἀμαρτίας, καὶ πάντων τῶν ἱερῶν κειμηλίων ἐν φθορᾷ ἀποβάντων, ἐπιτυχῶν ὁ παναγιώτατος αὐθέντης ἡμῶν καὶ δεσπότης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης κὺρ Συμεών, ἐξωνήσατο ταύτην τὴν βίβλον. ὃς ζήλω θείῳ κινηθεὶς, καὶ μᾶλλον κατὰ γων το γένος ἐξ αὐτῆς τῆς περιφήμου τῶν πόλεων Τραπεζοῦντος ἀπεχαρίσατο πάλιν πρὸς τὴν ἑαυτοῦ πατρίδα ἥτοι πρὸς τὴν ἀγιωτάτην μητρόπολιν Τραπεζοῦντος [...]. νῦν δὲ ἐδόθη εἰς τὰς χεῖρας τοῦ μητροπολίτου Τραπεζοῦντος κυρίου Παγκρατίου τοῦ	réduite en esclavage par les étrangers à cause de nos péchés, et que tous ses objets précieux ont finis par être détruits, par bonheur notre très saint chef, maître et patriarche œcuménique kyr Syméon a racheté ce livre, mû par un zèle divin, d'autant qu'il était originaire de cette même ville de Trébizonde, célèbre entre toutes, et il l'a offert à nouveau à sa propre patrie, c'est-à-dire à la très sainte métropole de Trébizonde. [Suivent des malédictions envers quiconque tenterait de soustraire l'ouvrage]. Mais il a été remis entre les mains du métropolite de Trébizonde kyr Pankratios, lui qui a été ordonné par [le patriarche] lui-même. Indiction 10, en l'année 6983 [a. 1474-1475] ».	
--	--	--	--	---	--

				δι' αὐτοῦ χειροτονηθέντος. ἰνδικτιῶνος ι' τοῦ Ϛ' ἅπ' ἔτους. (f. 606 ^r)		
Moskva, GIM, Sinod. gr. 109 (Vlad. 171)	XI ^e /XII ^e s.	Jean Chrysostome, <i>Homélies</i>	Niphon II	τὸ παρὸν βιβλίον ἀφιερῶθη ὑπὸ τοῦ παναγιωτάτου καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κυροῦ Νήφωνος ἐν τῇ ἱερᾷ μονῇ τοῦ Παντοκράτορος Χριστοῦ ἐν τῷ ζιγ' ἔτει (f. 399)	« Le présent livre a été offert par le très saint patriarche œcuménique kyr Niphon au sacré monastère du Christ Pantokrator en l'année 7013 [a. 1504- 1505] ».	Monastère du Pantokrator, puis emporté à Moscou par Arsenij Suchanov en 1655.

Tableau 3. Manuscrits ayant appartenu à un dignitaire patriarcal entre 1454 et 1550

Manuscrit	Date	Contenu	Officier patriarcal	Note	Traduction	Possesseurs ultérieurs
[Hagion Oros, Monè Ibèrôn, 286]	ca. 1526	Recueil de textes juridiques dont Harméno- poulos, <i>Hexabiblo</i> s	Théodore Agallianos	[On sait que Théodore Agallianos possédait un manuscrit contenant le traité de Constantin Harménopoulos : ce manuscrit se trouvait encore au XVIII ^e siècle à Héraclée, où Dosithée de		

				Jérusalem puis Nicolas Karatzas l'ont consulté, mais il a ensuite été perdu. D. Apostolopoulos a pu établir que ce manuscrit d'Iviron en est un apographe].		
Milan, Bibl. Ambrosiana, Q 3 sup. (Martini-Bassi 659)	XIV ^e s.	Galien, divers traités	Dèmètrios, fils du métropolite de Mèdeia (Théodore Agallianos ?), puis Dèmètrios Angelos	τὸ παρὸν τουτοῖ τὸ βιβλίον Γαλινοῦ, ἡγόρασα ἐγὼ Δημήτριος ἰατρὸς Ἄγγελος· παρὰ ἱερέως παπ(ᾱ) κυ(ροῦ) Δημητρίου, υἱοῦ τοῦ Μηδίας, εἰς ᾗ(σ)π(ρα) ὁτουμανία κέ' ἐν μηνὶ μαρτίῳ ἰνδ(ικτιῶν)ος ι'ης δ'ης τοῦ ςξ'οδ'οῦ ἔτους. (f. 211)	« Ce présent livre de Galien, je l'ai acheté, moi, Dèmètrios Angelos, médecin, au prêtre le pope kyr Démétrios, fils du métropolite de Mèdeia, pour 25 aspres ottomanes, au mois de mars de la quatorzième indiction de l'année 6974 [= 1466] ».	
Sankt-Peterburg, RNB, gr. 126	1489	Livre de cantiques	Manuel de Corinthe	τοῦ λογοθέτου τῆς Μεγάλης Ἐκκλησίας Μανουήλ τοῦ ῥήτορος. (f. 155)	« Du logothète de la grande Église Manuel le rhéteur ».	Monastère de Zographou.
Paris, BnF, Suppl. gr. 616	1339	Origène, <i>Contre Celse</i>	Manuel de Corinthe Avant 1491, Manuel de Corinthe a	τὸ παρὸν ἐγράφη κατὰ τὸ ςωμῆ' ἔτος ἦτοι ,ατκή' [sic] διὰ χειρὸς Λουκά μοναχοῦ ὀρισμῶ δὲ τοῦ αὐτοκράτορος Ἀνδρονίκου Παλαιολόγου τοῦ νέου.	« Le présent livre a été écrit en l'année 6848 [= 1339/1340], c'est-à-dire 1328 [sic] de la main du moine Luc, sur l'ordre de l'empereur Andronic	

			copié sur ce manuscrit le Paris, BnF, gr. 945.	Κύριος δ' ἔπειτα τοῦτο γεγονῶς Μανουήλ ὁ ρήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας ἀπήλειψε τοῦνομα τοῦ Ἀνδρονίκου. (f. 1, note de Minoïde Mynas qui paraphrase la souscription grattée illisible) f. 237, longue note marg. autographe de Manuel de Corinthe.	Paléologue le jeune. Comme ensuite son possesseur a été Manuel le rhéteur de la grande Église, il a effacé le nom d'Andronic ».	
Hagion Oros, Monè Batopediou, 555	xii ^e s.	Droit canon	Antoine Karmalikès	ἐν ἔτει ζμβ ^ω ἰνδικτιῶνος ζ ^{ης} ἱαννουαρ(ίω) Ἀντ(ώ)ν(ιος) εὐτελῆς (μον)αχ(ός), τῆς Μεγ(ά)λης Ἐκκλη(σί)ας δοῦλ[ος]. αὕτη ἡ βίβλος ἦν ποτὲ τοῦ μακαρίτ(ου) ἐν ιερεῦσι κυ(ρ)οῦ Μανουήλ Καρμαλίκη τοῦ ἐμοῦ ἐκ πάπου πρώτου ἐξαδέλφου [...] καὶ θάψας τὸν ρηθέντα ὁμαίμονα ἔλαβον αὐτήν. [...] (f. 241, la note autographe se poursuit longuement).	« En l'année 7042 [1534], indiction 7, en janvier, Antoine le simple moine, serviteur de la Grande Église. Ce livre appartenait jadis au bienheureux parmi les prêtres le seigneur Manuel Karmalikès, mon premier cousin par mon grand-père [...], et après avoir enterré mon susdit parent, j'ai pris le livre ».	
Hagion Oros,	xiii ^e s.	Recueil	Antoine	Τὸ παρὸν βιβλίον	« Le très saint et très savant	

Monè Batopediou, 229		antilatin	Karmalikès	ἡγόρασεν ὁ ὁσιώτ(α)τ(ος) καὶ λογιώτ(α)τ(ος) κύρ Ἀντώνιος, ὁ ῥήτωρ τ(ῶν) ῥητόρ(ων), ὁ φωστήρ τῆς ὀρθοδόξ(ου) ἡμῶν πίστ(εως), διὰ φλωρία ἑνδεκα παρὰ τὸν γαμβρὸν τοῦ παπ(ᾱ) Κωνσταντίνου τοῦ Γαλατιανοῦ ἐν μηνὶ Αὐγ(ού)στ(ω) ἰνδ. θ' ἔτους ζμε'. τόπος δὲ οὗτος ἄντικρις [sic] τῆς Κωνστ(αντινου)πόλε(ως) κατὰ τὸ ἀνατολικὸν μέρος. (f. 309 ^v)	kyr Antoine, le rhéteur des rhéteurs, l'illuminateur de notre foi orthodoxe, a acheté le présent livre pour onze florins au gendre [ou beau- frère] du pope Constantin de Galata au mois d'août, indiction 9 de l'année 7045 [1537]. Ce lieu se trouve en face de Constantinople du côté est ».	
Moskva, GIM, Sinod. gr. 503 (Vlad. 485)	xv ^e s.	Lexique	Antoine Karmalikès	Τὸ παρὸν θαυμάσιον βιβλίον τοῦ σοφωτάτου κυροῦ Ἀντωνίου ἡγόρασα ἐγὼ ὁ ταπεινὸς μητροπολίτης πρῶην Θεσσαλονίκης Μακάριος ἀπὸ τὸν ἀνεψιὸν τοῦ σοφωτάτου κυροῦ Ἀντωνίου τὸν Ἰωσήφ ἐν ἔτει ζμς' ἐν μηνὶ Νοεμβρίῳ ἰνδ. ι'. (f. 252)	« Le présent et admirable livre du très savant kyr Antoine, je l'ai acheté, moi, l'humble ex-métropolit de Thessalonique, Makarios, au neveu du très savant kyr Antoine, Joseph, en l'année 7046 [1537] au mois de novembre, indiction 10 ».	Le neveu d'Antoine Karmalikès, Joseph, puis l'ex-métropolit de Thessalonique, Makarios
Wien, ÖNB,	1412	Sophocle	Manuel	Μανουήλ ὁ Γαλησιώτης ὁ	« Manuel Galèsîôtès, le	Élève de Manuel

phil. gr. 161		et Euripide	Galèsiotès	μέγας ῥήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. (f. 117) ταύτην τὴν βίβλον ἐχαρίσατό μοι ὁ χρύσεος τὴν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα κὺρ Μανουήλ ὁ Γαλησιώτης, ὁ μέγας ῥήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας. ταύτας τὰς τραγωδίας ἐδιδάχθην παρὰ τοῦ φιλοσοφωτάτου κὺρ Μανουήλ τοῦ Γαλησιώτου, ἐν κώμῃ τινὶ καλουμένῃ τοῦ Βρίγγα, φεύγοντες ἐκ τῆς βουβώνης διὰ τὸ σφοδρῶς μεταδιδοῦσθαι τοῖς ἐν Κωνσταντινουπόλει ἀνθρώποις καὶ ἀπολλομένοις, ἐν ἔτει ᾗζμε' ἰθύνοντος τὸν πατριαρχικὸν θρόνον κυροῦ Ἰερεμίου τοῦ μακαρίτου μου πρὸς πατρός θείου [...]. Μετὰ δὲ τρία ἔτη τῆς κοιμήσεως αὐτοῦ ἀπέθανε καὶ ὁ	grand rhéteur de la grande Église. Ce livre m'a été offert par kyr Manuel Galèsiotès, le grand rhéteur de la grande Église, âme et corps précieux. Ces tragédies m'ont été enseignées par le très sage kyr Manuel Galèsiotès, dans un bourg nommé Vringa, alors que nous fuyions la [peste] bubonique, car elle était fortement contagieuse pour les hommes qui se trouvaient à Constantinople et qui en mouraient, en l'année 7045 [1537], le trône patriarcal étant alors occupé par kyr Jérémie le bienheureux, mon oncle paternel [...]. Trois ans après sa disparition, mourut aussi mon maître susnommé qui était grand rhéteur de la grande Église, en l'année 7052 [1544], et moi je me	Galèsiotès
---------------	--	-------------	------------	--	--	------------

				ἄνωθεν διδάσκαλός μου μέγας ὢν ῥήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, ἐν ἔτει ζνβ', ἐγὼ δ' ἔτι ἐν τοῖς ζῶσιν εὐρίσκομαι ἐν Ἀκαρνανία τῇ πρὸς Νικόπολιν παλαιᾷ Ἡπείρου, ἀπορφανισμένος τούτων, ὃν χωρὶς τὸ ζῆν οὐ ζῶῃς ἄξιον κρίνω. (f. 340^{r-v})	trouve encore parmi les vivants en Acarnanie, dans la région qui est près de Nicopolis de l'ancienne Épire, orphelin de ceux sans lesquels je juge que la vie ne vaut pas d'être vécue ».	
Paris, BnF, gr. 511	XI ^e s.	Grégoire de Nazianze, <i>Discours</i>	Jean Xanthinos	τὸ παρὸν βιβλίον ὃ ἐρμηνεύεται θεολόγος, ἐξωνηθὲν ὑπ' ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ Ἰωάννου, τὸ ἐπίκλην Ξανθινοῦ καὶ λογοθέτου τῆς μεγάλης καὶ καθολικῆς ἐκκλησίας τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει, υἱοῦ δὲ τοῦ ἐν αὐτῇ χρηματίσαντος ἱεροδιακόνου καὶ μεγάλου χαρτοφύλακος κῦρ Μανουήλ τοῦ διὰ τοῦ θεοῦ καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετωνομασθέντος	« Le présent livre, qu'on appelle "le théologien", racheté par moi, Jean, le pécheur, du nom de Xanthinos et logothète de la grande Église universelle qui se trouve à Constantinople, fils de celui qui y a servi comme hiérodiacre et grand chartophylax kyr Manuel, lui qui à cause de l'habit divin et angélique a changé son nom en Maxime le moine, [ce livre] a été donné et offert de nos mains au divin, vénérable et sacré	Monastère Sainte Anastasia Pharmakolytria

				Μαξίμου μοναχοῦ, ἐπεδόθη καὶ προσηλώθη χερσὶν ἡμετέροις εἰς τὴν θεῖαν καὶ σεβασμίαν καὶ ἱερὰν μονὴν τῆς ἁγίας μου Ἀναστασίας τῆς Φαρμακολυτρίας, τῆς κατὰ Θετταλείαν κειμένης [...]. ζ^ων^ωζ^ω (i)ν(δικτιῶν)ος ζ^η, κατὰ μῆνα ἀπρίλλιον. (f. 1^ρ)	monastère de ma sainte Anastasie Pharmakolytria, qui est situé en Thessalie [...]; en 7056 [1548], sixième indiction, au mois d'avril ».	
Paris, BnF, Coisl. 224	x^e-xi^e s.	Actes des apôtres, Apocalypse	Manuel Xanthinos	τὸ παρὸν βιβλίον ὁ πραξαπόστολος σὺν τῇ ἐν αὐτῷ θεῖα ἀποκαλύψει τοῦ ἁγίου Ἰω(άν)ν(ου) τοῦ Θεολόγου ἀγορᾶ καὶ ἴδιον κτῆμα ὃν τοῦ μακαρίτου μεγάλου χαρτοφύλακος τῆς καθολικῆς μεγάλης ἐκκλησίας κύρ Μανουὴλ ἱεροδιακόνου τοῦ Ξανθινοῦ τοῦ διὰ τοῦ θείου καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετονομασθέντος Μαξίμου μοναχοῦ, ἀφιέρωται καὶ προσηλώθη παρ' ἡμῶν τῶν ἐκείνου	« Le présent livre des Actes des apôtres qui contient aussi la divine Apocalypse de saint Jean le théologien, alors qu'il était par achat la propriété personnelle du bienheureux grand chartophylax de la grande Église universelle kyr Manuel Xanthinos le hiérodiacre, lui qui à cause de l'habit divin et angélique a changé son nom en Maxime le moine, [ce livre] a été donné et offert par nous ses enfants au divin, sacré et vénérable	Monastère Sainte Anastasia-Pharmakolytria

				τέκνων εἰς τὴν θεῖαν καὶ ἱερὰν καὶ σεβασμίαν μονὴν τῆς ἁγίας μου Ἀναστασίας τῆς Φαρμακολυτρίας τῆς περὶ τὴν ἐπαρχίαν τῆς μ(ητ)ροπόλεως Θεσσαλονίκης ἔγγιστα οὔσης τῆς Γαλατίτζας [...] (f. 379 ^r)	monastère de ma sainte Anastasie Pharmakolytria, qui est dans la province de la métropole de Thessalonique et se trouve tout près de Galatitza [...].	
Città del Vaticano, BAV, Ott. gr. 440	1345-1351	Harménopoulos, <i>Hexabiblos</i> , et autres textes juridiques	Manuel chartophylax (Manuel Xanthinos ?)	μηνὶ μαρτίου τῆς ιδ' τῆς ἰνδικτιῶνος ε', ἔτους ,ζνε' (f. 207 ^v)	« Le 14 du mois de mars de l'indiction 5, de l'année 7055 [= 1547] ». Signature du chartophylax Manuel.	

Tableau 4. Le Corpus aristotelicum copié sous la supervision de Manuel de Corinthe

Manuscrit	Date	Contenu	Possesseur	Note	Traduction
Moskva, GIM, Sinod. gr. 6 (Vlad. 450)	1484-1485	Aristote, <i>Métaphysique</i>	Manuel de Corinthe (?)	ἀνέγνω τοῦτο ὁ μέγας ῥήτωρ ἰλ'... [= Μανουήλ ?] τὸ βιβλίον, Ἰουνίου ζ', ἰνδ. β' ,ζκζ' (f. 278 ^r)	« J'ai lu ce livre, moi le grand rhéteur [Manuel ?] le 7 juin, deuxième indiction, 7027 [= 1519] ».
Moskva, GIM, Sinod. gr. 8 (Vlad. 451)	1484-1485	Aristote, <i>Éthique</i> et	Manuel de Corinthe (?)		

		<i>Politique</i>			
Moskva, GIM, Sinod. gr. 239 (Vlad. 449)	1484-1485	Aristote, <i>Physique</i>	Manuel de Corinthe (?)		
Al- Iskandariyya, Patriarchikè bibl., 87	1484-1485	Aristote, divers traités	Manuel de Corinthe (?)	αἰωνία σου ἡ μνήμη σοφώτατε κὺρ Μανουήλ, μέγα ῥήτωρ τῆς καθολικῆς τοῦ Θεοῦ ἁγιωτάτης ἐκκλησίας καὶ ἐμὸς ἅγιε διδάσκαλε, μνησθεὶς Κύριος ὁ Θεὸς τῶν πολλῶν σου τῆς ἀρετῆς ἰδρώτων. (f. 333 ^v)	« Éternelle soit ta mémoire, très savant kyr Manuel, grand rhéteur de la très sainte Église universelle de Dieu, mon saint professeur, que le Seigneur Dieu se souvienne des nombreux labeurs de ta vertu ».